Niveau(x) d'enseignement: 9 Numéro EDUQ : 9370573
Centre d'intérêt: 230

Beauchesne, Claude.

De l'école secondaire à l'éducation des adultes : enquête auprès des jeunes de moins de 20 ans inscrits en formation générale à l'éducation des adultes / [Claude Beauchesne ; Direction de la recherche]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1992.
65, [33] p. ; 28 cm.

Code: 9293-0519; 28-2639.

ISBN 2-550-23550-9

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la recherche

Descripteur(s): Formation générale * Jeune * Cheminement scolaire * Caractéristiques de l'étudiant * Aspiration de l'étudiant * Comportement de l'étudiant * Satisfaction de l'étudiant * Besoins de l'étudiant * Services aux étudiants * Questionnaire * Statistiques * Secondaire (Ordre d'enseignement) * Education des adultes

Identificateur(s) de sujet: Services complémentaires aux élèves

Portrait de la situation des jeunes de moins de 20 ans qui sont de plus en plus nombreux à être inscrits en formation générale de l'éducation des adultes. La première partie du rapport présente quelques statistiques sur ces jeunes inscrits en 1988-1989, 1989-1990 et 1990-1991 et fait état de la croissance de cette population par rapport à celle des élèves plus âgés. La deuxième partie expose les résultats d'un sondage postal auquel ont répondu 1222 élèves de moins de 20 ans inscrits en formation générale entre le 1er juillet 1991 et le 31 décembre 1992. Le chapitre 1 trace un portrait général de la population d'enquête. Le chapitre 2 aborde les caractéristiques de ces élèves sur le plan scolaire à leur entrée à l'éducation des adultes. Le chapitre 3 traite des attentes et des comportements de ces jeunes, de leur satisfaction à l'égard des services d'enseignement qu'ils reçoivent, du temps consacré à leurs études et des raisons de l'interruption de leurs études. Le chapitre 4 porte sur les besoins des jeunes en services complémentaires ainsi que sur certains coûts assumés par les élèves. Le questionnaire du sondage figure à l'annexe 2.

Type de document:

MEN: 1187

De l'école secondaire à l'éducation des adultes

Enquête auprès des jeunes de moins de 20 ans inscrits en formation générale à l'éducation des adultes

Québec

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

De l'école secondaire à l'éducation des adultes

9370573

Enquête auprès des jeunes de moins de 20 ans inscrits en formation générale à l'éducation des adultes

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

Étude effectuée par:

Claude Beauchesne
Direction de la recherche

Le masculin générique est utilisé sans intention de discrimination et simplement dans le but de ne pas alourdir le texte.

© Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation - 9293-0519

ISBN: 2-550-23550-9

Dépôt légal - quatrième trimestre 1992
Bibliothèque nationale du Québec

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Une nouvelle population à l'éducation des adultes 1
Plan du rapport 2

PREMIÈRE PARTIE

QUELQUES STATISTIQUES SUR LA POPULATION DES JEUNES DE MOINS DE 20 ANS INSCRITS EN FORMATION GÉNÉRALE À L'ÉDUCATION DES ADULTES, EN 1988-1989, 1989-1990 et 1990-1991 3

1.1 Le nombre d'élèves de moins de 20 ans par rapport au nombre d'élèves des autres groupes d'âge 3
1.2 La mesure Rattrapage scolaire 5
1.3 Le sexe 5
1.4 Le nombre d'heures de cours 7
1.5 Les élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits au présecondaire et au secondaire en 1990-1991 7

1.5.1 L'âge 8
1.5.2 Le retard scolaire 8
1.5.3 Le secteur de formation 9

DEUXIÈME PARTIE

UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS INSCRITS À L'AUTOMNE 1991 13

1. MÉTHODE ET DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON 13

1.1 La préparation du questionnaire 13
1.2 L'envoi des questionnaires et le taux de réponse 14
1.3 La population d'enquête et l'échantillon 15
1.4 La situation des élèves à l'éducation des adultes 17
1.5 Les caractéristiques sociodémographiques 20

2. LES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES SUR LE PLAN SCOLAIRE À LEUR ENTRÉE À L'ÉDUCATION DES ADULTES 23

2.1 Des élèves qui «poursuivent» leurs études 23
2.2 La dernière année à l'école secondaire 23
2.3 La dernière année réussie en français, en anglais et en mathématique 24
2.4 Le classement à l'entrée à l'éducation des adultes 25

3. LES ATTENTES ET LES COMPORTEMENTS DES JEUNES 31

3.1 Un système attrayant 31
3.2 Un système dont les jeunes sont satisfaits 35
3.3 L'enseignement individualisé 37
3.4 L'intérêt envers une école pour raccrocheurs 39
3.5 Le temps consacré aux travaux scolaires en dehors de la classe 40
3.6 L'interruption des études 41
3.7 Les motifs d'abandon 42
3.8 Le travail rémunéré 44

4. LES BESOINS DES JEUNES ET LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES 47

4.1 L'aide en cas de difficultés 48
4.2 Les services auxiliaires 53
4.3 Les activités parascolaires 56
4.4 Le coût des services 58

CONCLUSION 61

ANNEXE 1 Liste des tableaux 67

ANNEXE 2 «Sondage sur l'éducation des adultes» 75

INTRODUCTION

Une nouvelle population à l'éducation des adultes

Les services d'éducation des adultes des commissions scolaires du Québec ont longtemps accueilli en formation générale surtout des personnes qui avaient dû interrompre leurs études trop tôt, faute de moyens financiers ou faute, à l'époque où elles étaient plus jeunes, d'un système d'éducation facilement accessible à la population de toutes les régions et de toutes les couches sociales. Ces personnes étaient nées bien avant la réforme scolaire des années 1960. Elles arrivaient à l'éducation des adultes avec une assez longue expérience du marché du travail ou (on pense ici aux femmes) après avoir passé un certain nombre d'années à s'occuper de leur famille à temps complet. Aujourd'hui encore, l'effectif des centres de formation est en bonne partie composé de personnes (aujourd'hui âgées d'une quarantaine d'années) qui présentent ce profil.

Mais depuis près de dix ans, les services d'éducation des adultes accueillent, en formation générale, de plus en plus de jeunes élèves, c'est-à-dire des élèves âgés de moins de 20 ans. Cet effectif est de plus en plus considérable depuis l'entrée en vigueur de la loi 107, qui permet à l'élève de poursuivre ses études au secteur des adultes dès qu'il a passé l'âge d'obligation de fréquentation scolaire. Comme nous le verrons dans le présent rapport, une majorité des jeunes qui entrent à l'éducation des adultes n'ont jamais quitté le système scolaire ou ne l'ont quitté que quelques mois. Ils n'ont bien souvent connu du marché du travail que les emplois à temps partiel destinés aux étudiants; la plupart vivent chez leurs parents. Autrement dit, sur les plans démographique et sociopsychologique, cet effectif ressemble plus à celui des élèves inscrits en 4e et en 5e secondaire au secteur des jeunes qu'à l'effectif habituel de l'éducation des adultes.

Les jeunes qui arrivent à l'éducation des adultes sont généralement des élèves qui ont éprouvé des difficultés à l'école secondaire[1]. Ce ne sont pas tant des personnes qui «n'ont pas eu la chance d'aller longtemps à l'école» que des personnes qui n'ont pas eu la chance d'y réussir. Tout en formant une nouvelle population à l'éducation des adultes, ils posent à celle-ci de nouveaux défis.

---

1. Notons tout de même qu'une partie des jeunes de moins de 20 ans inscrits en formation générale à l'éducation des adultes - environ 15 % - sont déjà titulaires d'un diplôme d'études secondaires et viennent suivre des cours préalables à l'admission à certains programmes du collégial.

Plan du rapport

Dans le présent rapport, nous tracerons un portrait de la situation des jeunes de moins de 20 ans inscrits en formation générale à l'éducation des adultes.

La première partie porte sur quelques caractéristiques de l'ensemble des élèves de moins de 20 ans inscrits en formation générale au cours des années 1988-1989 à 1990-1991 et plus particulièrement sur la croissance de cette population par rapport à celle des élèves plus âgés. Les chiffres présentés dans ce chapitre proviennent des fichiers SIFCA et SIMCA du Ministère.

Dans la deuxième partie, nous présentons les résultats d'un sondage postal auquel ont répondu 1 222 élèves de moins de 20 ans inscrits en formation générale entre le 1er juillet 1991 et le 31 décembre 1992 (et suivant l'enseignement en français).

Dans le chapitre 1, nous traçons un portrait général de la population d'enquête.

Le chapitre 2 porte sur les caractéristiques scolaires des jeunes. Il y est question de la période de transition entre le secteur des jeunes et le secteur des adultes et de la situation scolaire des jeunes à la sortie de l'école secondaire et à l'entrée à l'éducation des adultes.

Le chapitre 3 porte sur les attentes des jeunes quant à l'éducation des adultes: les raisons pour lesquelles ils y suivent des cours et leur satisfaction à l'égard des services d'enseignement qu'ils reçoivent. Ce chapitre porte également sur le temps consacré par les jeunes aux études en dehors de la classe, sur l'interruption des études et les raisons qui peuvent l'expliquer.

Le chapitre 4 porte sur les besoins des jeunes en services complémentaires ainsi que sur certains coûts assumés par les élèves.

En guise de conclusion, nous reprendrons les principaux constats de l'étude en y ajoutant quelques commentaires.

PREMIÈRE PARTIE

QUELQUES STATISTIQUES SUR LA POPULATION DES JEUNES DE MOINS DE 20 ANS INSCRITS EN FORMATION GÉNÉRALE À L'ÉDUCATION DES ADULTES, EN 1988-1989, 1989-1990 et 1990-1991

La première partie du rapport vise à montrer l'importance relative de la population des élèves de moins de 20 ans inscrits au présecondaire et au secondaire en formation générale à l'éducation des adultes en la comparant à celle des élèves des autres groupes d'âge. Les statistiques proviennent des fichiers du ministère de l'Éducation et portent sur les années 1988-1989, 1989-1990 et 1990-1991.

1.1 Le nombre d'élèves de moins de 20 ans par rapport au nombre d'élèves des autres groupes d'âge

Entre les années 1988-1989 et 1990-1991, pendant que la population globale des élèves inscrits au présecondaire et au secondaire à l'éducation des adultes passait de 74 553 à 91 288, augmentant ainsi de 26,6 % en trois ans, celle des élèves de moins de 20 ans passait de 19 183 à 32 212, augmentant de 69,9 % (voir le tableau 1)[1].

En plus d'augmenter de façon substantielle, le groupe des jeunes de moins de 20 ans constitue une part relative de plus en plus grande de l'effectif global des élèves inscrits au présecondaire et au secondaire à l'éducation des adultes: 25,7 % en 1988-1989 (dépassés par les élèves de 25 à 34 ans qui représentent alors 30,5 % de l'effectif global), 32,1 % et 34,2 % les deux années suivantes (ils forment alors le groupe d'âge le plus nombreux).

Ces chiffres comprennent les élèves qui suivent l'enseignement en français et ceux qui suivent l'enseignement en anglais. Sans faire une analyse comparative de ces deux sous-groupes, notons que l'augmentation du nombre de jeunes de moins de 20 ans est beaucoup plus considérable au secteur français qu'au secteur anglais: en effet, cette augmentation est de 66,8 % au secteur français, comparativement à 22,9 % au secteur anglais (voir le

---

1. Notons que même si l'effectif global a diminué de 3,3 % entre les années 1988-1989 et 1989-1990, celui des élèves de moins de 20 ans n'a pas cessé d'augmenter.

tableau 2). Notons aussi que les jeunes de moins de 20 ans représentent une partie plus grande de l'effectif au secteur français (35,0 % en 1990-1991) qu'au secteur anglais (26,3 % en 1990-1991).

TABLEAU 1

Effectif de l'éducation des adultes
au présecondaire et au secondaire, par groupe d'âge

	Moins de 20 ans	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45 ans et plus	Total
1990-1991	31 212	18 023	24 534	13 181	4 336	91 288
%	(34,2)	(19,7)	(26,9)	(14,4)	(4,8)	(100,0)
1989-1990	23 168	14 560	21 162	9 981	3 232	72 103
%	(32,1)	(20,2)	(29,3)	(13,8)	(4,5)	(100,0)
1988-1989	19 183	15 183	22 767	11 783	5 637	74 553
%	(25,7)	(20,4)	(30,5)	(15,8)	(7,6)	(100,0)

TABLEAU 2

Effectif de l'éducation des adultes au présecondaire et au secondaire
par groupe d'âge et par secteur linguistique

Secteur français	Moins de 20 ans	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45 ans et plus	Total
1990-1991	28 925	16 112	21 961	11 929	3 642	82 569
%	(35,0)	(19,5	(26,6)	(14,4)	(4,4)	(100,0)
1989-1990	21 316	13 044	19 292	9 098	2 689	65 439
%	(32,6)	(19,9)	(29,5)	(13,9)	(4,1)	(100,0)
1988-1989	17 341	13 494	20 162	10 170	4 325	65 492
%	(26,5)	(20,6)	(30,8)	(15,5)	(6,6)	(100,0)
Secteur anglais						
1990-1991	2 263	1 877	2 529	1 246	695	8 610
%	(26,3)	(21,8)	(29,4)	(14,5)	(8,1)	(100,0)
1980-1990	1 848	1 512	1 864	879	542	6 545
%	(27,8)	(22,8)	(28,1)	(13,2)	(8,2)	(100,0)
1988-1989	1 842	1 689	2 605	1 613	1 312	9 061
%	(20,3)	(18,6)	(28,7)	(17,8)	(14,6)	(100,0)

Le fait que le groupe des moins de 20 ans occupe une part relative si importante de l'effectif de l'éducation des adultes est d'autant plus remarquable que ce groupe ne compte que cinq tranches d'âge - 15 à 19 ans - comparativement aux groupes des 25 à 34 ans, des 35 à 44 ans et des 45 ans et plus dont chacun compte au moins dix tranches d'âge. Remarquons aussi que depuis 1989-1990, plus de la moitié des élèves de l'éducation des adultes en formation générale au présecondaire et au secondaire sont âgés de moins de 25 ans. Ces élèves sont nés entre le milieu des années 1960 et le milieu des années 1970, soit au cours des dix premières années de la réforme scolaire.

1.2 La mesure Rattrapage scolaire

Les élèves de moins de 20 ans sont, en proportion, moins nombreux à participer à la mesure Rattrapage scolaire que ceux des autres groupes d'âge (11,5 % en 1990-1991 par rapport à 25 % ou 30 % dans les autres groupes d'âge). Cette situation s'explique en partie du fait que le jeune de moins de 18 ans - à moins d'être chef de famille ou de ne pas dépendre de ses parents - ne peut être prestataire de la Sécurité du revenu. Si on ne tient compte que du pourcentage des jeunes de 18 et 19 ans qui participent à la mesure Rattrapage scolaire, soit 16,8 %, on constate que ce pourcentage est également inférieur à celui qu'on observe dans les autres groupes d'âge.

1.3 Le sexe

Pour chacune des trois années d'observation, les élèves de moins de 20 ans sont en majorité de sexe masculin, cela dans une proportion d'environ 55 hommes pour 45 femmes. Cette caractéristique les rapproche des élèves de 20-24 ans qui, depuis l'année 1989-1990, comptent également plus d'hommes que de femmes. Les élèves de ces deux groupes d'âge se distinguent de ceux des autres groupes, où les femmes sont nettement majoritaires, notamment chez les 35-44 ans et les 45 ans et plus[1].

1. On remarque cependant que, sauf chez les 45 ans et plus, la proportion d'hommes augmente d'une année à l'autre dans tous les groupes d'âge.

TABLEAU 3

Élèves du présecondaire et du secondaire qui participent à la mesure Rattrapage scolaire, par groupe d'âge

	Moins de 20 ans	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45 ans et plus	Total
1990-1991	4 594	4 524	6 779	4 359	1 317	21 573
%	11,5	25,1	27,6	33,1	30,4	23,6
	(N=31 212)	(N=18 023)	(N=24 534)	(N=13 181)	(N=4 338)	(N=91 288)
1989-1990	3 113	4 024	5 953	2 592	557	16 239
%	(13,4%)	27,6	28,1	26,0	17,2	17,8
	(N=23 168)	(N=14 560)	(N=21 162)	(N=9 981)	(N=3 232)	(N=72 103)
1988-1989	2 858	4 275	5 294	1 559	226	14 212
%	14,9	28,2	23,3	13.2	4,0	15,6
	(N=19 183)	(N=15 183)	(N=22 767)	(N=11 783)	(N=5 637)	(N=74 553)

TABLEAU 4

Effectif de l'éducation des adultes au présecondaire et au secondaire, par sexe et par groupe d'âge (en %)

	Moins de 20 ans	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45 ans et plus	Total
1990-1991						
Masculin	56,9	55,0	45,7	35,8	31,4	49,3
Féminin	43,1	45,0	54,3	64,2	68,6	50,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	(N=13 212)	(N=18 023)	(N=24 534)	(N=13 181)	(N=4 338)	(N=91 288)
1989-1990						
Masculin	55,0	51,6	43,0	31,4	29,9	46,4
Féminin	45,0	48,4	57,0	68,6	70,1	53,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	(N=23 168)	(N=14 560)	(N=21 162)	(N=9 981)	(N=3 232)	(N=72 103)
1988-1989						
Masculin	53,9	47,5	39,9	29,6	31,1	42,8
Féminin	46,1	52,5	60,1	70,4	68,9	57,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	(N=19 183)	(N=15 183)	(N=22 767)	(N=11 783)	(N=5 637)	(N=74 553)

1.4 Le nombre d'heures de cours

Les élèves de moins de 20 ans suivent en moyenne plus d'heures de cours par année que les élèves des autres groupes d'âge: 349,2 heures par élève en 1989-1990 et (légère diminution) 341,5 heures par élève en 1990-1991. Dans les autres groupes d'âge, la moyenne des heures de cours varie de 234,8 heures par élève chez les 45 ans et plus à 282,8 chez les 20-24 ans en 1989-1990, et de 270,7 heures par élève chez les 25-34 ans à 305,5 chez les 35-44 ans en 1990-1991. Les élèves de moins de 20 ans étant les plus nombreux ces deux années, ils prennent donc, avec une moyenne d'heures plus élevée, la plus grande part des heures de cours financées au présecondaire et au secondaire à l'éducation des adultes: 37,9 % en 1989-1990 et 38,7 % en 1990-1991.

TABLEAU 5
Nombre d'heures de cours par année,
moyenne par groupe d'âge

	Moins de 20 ans	20-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45 ans et plus	Total
1990-1991 Moyenne	341,5	273,9	270,7	305,5	289,5	301,4
% du total des heures financées	38,7	17,9	24,1	14,6	4,6	100,0
	(N=31 212)	(N=18 023)	(N=24 534)	(N=13 181)	(N=4 338)	(N=91 288)
1989-1990 Moyenne	349,2	282,8	265,5	274,6	234,8	233,6
% du total des heures financées	37,9	19,3	26,3	12,8	3,6	100,0
	(N=23 168)	(N=14 560)	(N=21 162)	(N=9 981)	(N=3 232)	(N=72 103)

1.5 Les élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits au présecondaire et au secondaire en 1990-1991

Sur les 31 212 jeunes de moins de 20 ans inscrits au présecondaire et au secondaire en 1990-1991, 20 331 (soit 65,1 %) s'y inscrivaient pour la première fois. **Voyons**, pour

terminer cette première partie du rapport, **les principales caractéristiques de ces élèves nouvellement inscrits à l'éducation des adultes en 1990-1991**.

1.5.1 L'âge

La majorité des élèves de moins de 20 ans qui se sont inscrits pour la première fois au présecondaire et au secondaire en 1990-1991 n'avaient pas 18 ans au 1er juillet 1990. En effet, 59,4 % étaient âgés de 16 ou 17 ans au 1er juillet 1990 et 40,6 % étaient âgés de 18 ou 19 ans.

TABLEAU 6
Répartition selon l'âge des élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits au présecondaire et au secondaire en 1990-1991 (en %)

Âge	
16 ans et moins	25,1
17 ans	34,3
18 ans	25,6
19 ans	15,0
Total	100,0 (N=20 331)

1.5.2 Le retard scolaire[1]

Le tiers seulement (32,2 %) des nouveaux inscrits de moins de 20 ans en 1990-1991 n'avaient accumulé aucun retard scolaire au secteur des jeunes; un deuxième tiers (34,0 %) avaient accumulé un an de retard scolaire et un dernier tiers (33,8 %) deux ans ou plus de retard scolaire.

1. Par retard scolaire, on entend le fait, pour un élève, d'être âgé d'au moins un an de plus que l'âge normal des élèves de la classe dans laquelle il est inscrit. Par exemple, l'élève qui entre en 1re secondaire à l'âge de 13 ans a accumulé un an de retard, l'âge normalement prévu à l'entrée en 1re secondaire étant 12 ans au 30 septembre.

TABLEAU 7

Répartition selon la situation scolaire des élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits au présecondaire et au secondaire en 1990-1991 (en %)

Situation	
Sans retard	32,2
1 an de retard	34,0
2 ans ou plus de retard	33,8
Total	100,0 (N = 18 443)[1]

1.5.3 Le secteur de formation[2]

Parmi les élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits en 1990-1991, 33,2 % ont entrepris leurs études au secteur de formation présecondaire, 22,3 % au 1er cycle du secondaire et 27,0 % au 2e cycle du secondaire. Enfin, 17,5 % des élèves étaient inscrits au secteur de formation «préalables aux études supérieures», ce qui indique que ces élèves étaient déjà titulaires d'un diplôme d'études secondaires.

Le secteur de formation n'est pas une donnée statique à l'éducation des adultes: l'élève peut changer de niveau au cours d'une année[3]. Ainsi, le pourcentage d'élèves inscrits au présecondaire est passé, en cours d'année, de 33,2 % à 17,6 % en 1990-1991, celui des élèves inscrits au 1er cycle du secondaire, de 22,3 % à 25,8 %, celui des inscrits au 2e cycle du secondaire, de 27,0 % à 38,9 %; enfin, le pourcentage d'élèves inscrits aux préalables aux études supérieures est demeuré stable, passant de 17,5 % à 17,7 %. L'examen des données d'inscription permet d'estimer le flux des élèves d'un secteur de formation à l'autre. C'est ce qu'illustre le tableau suivant.

---

1. Élèves dont on a pu retracer le cheminement scolaire dans les fichiers du Ministère.

2. Le secteur de formation est celui dans lequel l'élève suit la majorité de ses cours. Dans le présent rapport, il est question des quatre secteurs de formation suivants: présecondaire, 1er cycle du secondaire, 2e cycle du secondaire et préalables aux études supérieures.

3. C'est-à-dire quand il suit des cours qui sont en majorité dans un secteur de formation autre que celui dans lequel il est inscrit.

TABLEAU 8

Répartition selon le secteur de formation à la première et à la dernière inscription des élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits au présecondaire et au secondaire en 1990-1991 (en %)

	Présecondaire	1er cycle du secondaire	2e cycle du secondaire	Préalables aux études supérieures	Total
Total à la première inscription	33,2	22,3	27,0	17,5	100,0
Flux de l'effectif					
Même secteur	17,6	10,2	26,8	17,5	72,1
Changement de secteur		15,6	12,1	0,2	27,9
Total à la dernière inscription	17,6	25,8	38,9	17,7	100,0

On peut constater que près de la moitié des élèves initialement inscrits au présecondaire seraient passés au 1er cycle du secondaire en cours d'année, que plus de la moitié des élèves initialement inscrits au 1er cycle du secondaire seraient passés au 2e cycle du secondaire et que quelques élèves (moins de 1 %) seraient passés du 2e cycle du secondaire aux cours préalables aux études supérieures (ces derniers ont normalement obtenu le diplôme d'études secondaires en cours d'année)[1].

En résumé, le nombre de jeunes de moins de 20 ans inscrits au présecondaire et au secondaire à l'éducation des adultes a considérablement augmenté entre 1988-1989 et 1990-1991 (taux d'augmentation de près de 70 % entre ces deux années). Leur représentation proportionnelle dans l'effectif par rapport à chacun des autres groupes d'âge est, depuis 1989-1990, la plus grande (32,1 % en 1989-1990 et 34,2 % en 1990-1991). Plus nombreux, ils suivaient aussi en moyenne plus d'heures de cours par année, totalisant ainsi 38,7 % des heures financées au présecondaire et au secondaire en 1990-1991. Contrairement à ce qu'on peut observer dans les groupes d'élèves âgés de 25 ans et plus, les élèves de moins de 20 ans (comme ceux de 20-24 ans) sont en majorité de sexe masculin.

1. Estimations fondées sur les données de la première et de la dernière inscription des élèves, au cours de l'année 1990-1991.

Seule une petite proportion des élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits en formation générale à l'éducation des adultes en 1990-1991 étaient déjà titulaires d'un diplôme d'études secondaires (17,6 %). Par contre, une majorité (67,8 %) avaient, compte tenu de leur âge, accumulé un retard scolaire plus ou moins important. Le tiers des élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits à l'éducation des adultes en 1990-1991 ont entrepris leur cheminement scolaire en suivant une majorité de leurs cours au présecondaire, mais près de la moitié sont passés du présecondaire au 1er cycle du secondaire en cours d'année. Si on tient compte de la dernière inscription des élèves en 1990-1991, plus de la moitié des nouveaux inscrits (56,6 %) suivaient la majorité de leurs cours soit au 2e cycle du secondaire, soit dans le secteur de formation préalables aux études supérieures.

DEUXIÈME PARTIE

UNE ENQUÊTE AUPRÈS DES ÉLÈVES DE MOINS DE 20 ANS INSCRITS À L'AUTOMNE 1991

Dans le but de mieux connaître leur situation scolaire, leurs attentes et leurs besoins - notamment en services complémentaires - nous avons mené une enquête par questionnaire auprès des élèves de moins de 20 ans inscrits au présecondaire et au secondaire à l'éducation des adultes à l'automne 1991 (élèves qui suivent l'enseignement en français). Nous avons décidé d'exclure de la population visée par l'enquête les élèves inscrits au secteur de formation «préalables aux études supérieures» (c'est-à-dire les élèves qui sont titulaires d'un diplôme d'études secondaires) et de nous concentrer sur les élèves qui arrivent à l'éducation des adultes sans diplôme d'études secondaires.

1. MÉTHODE ET DESCRIPTION DE L'ÉCHANTILLON

Dans ce premier chapitre, nous fournissons les renseignements sur le déroulement de l'enquête et nous traçons un portrait général des élèves qui ont répondu au questionnaire.

1.1 La préparation du questionnaire

Pour avoir une première idée d'ensemble sur la situation des jeunes à l'éducation des adultes, nous avons fait des entrevues préliminaires dans huit commissions scolaires à l'automne 1991 et à l'hiver 1992.

Des entrevues ont eu lieu avec des responsables de services d'éducation des adultes, des directeurs et des directrices de centre, des formateurs et des formatrices ainsi qu'avec des membres du personnel non enseignant. Les principaux thèmes abordés dans ces entrevues sont les caractéristiques sur le plan scolaire des jeunes qui suivent des cours à l'éducation des adultes, les motifs pour lesquels les jeunes s'inscrivent à l'éducation des adultes, la persévérance des jeunes dans leurs études et les principaux services qui leur sont offerts.

Ces différents thèmes ont été repris sous forme d'un questionnaire adressé aux jeunes. Nous avons effectué un prétest dans l'une des commissions scolaires visitées: une douzaine d'élèves âgés de 16 à 19 ans ont alors répondu au questionnaire. À partir des commentaires formulés par ces jeunes, nous avons modifié et ajouté quelques questions.

1.2 L'envoi des questionnaires et le taux de réponse

Un échantillon aléatoire de 3 209 noms a été constitué à partir de la liste des 19 351 élèves âgés de moins de 20 ans (au 1er juillet 1991) inscrits au présecondaire ou au secondaire à l'éducation des adultes entre le 1er juillet et le 31 décembre 1991 (élèves qui, rappelons-le, suivent l'enseignement en français). Nous avons retracé l'adresse de 3 041 élèves. Les questionnaires ont été postés le 16 avril 1992.

Au cours des cinq semaines qui ont suivi l'envoi, 1 240 questionnaires ont été remplis et retournés au Ministère, pour un taux de réponse de 40,8 %[1]. De ce nombre, 18 ont dû être éliminés: 5 questionnaires remplis par des élèves âgés de plus de 20 ans et 13 questionnaires non remplis mais retournés par des élèves qui disaient ne jamais avoir été inscrits à l'éducation des adultes ou y avoir été inscrits une semaine ou deux (élèves fréquentant une école pour raccrocheurs ou un centre de formation professionnelle).

Le taux de réponse relativement faible[2] s'explique en bonne partie par le caractère mouvant de la population de l'éducation des adultes: il très possible que bon nombre des élèves qui n'étaient plus inscrits en avril 1992 ne se soient pas sentis touchés par le sujet du sondage (même s'ils étaient eux aussi invités à répondre aux questions). Reste que, au regard de quelques grandes caractéristiques (âge, secteur de formation, rattrapage scolaire, sexe), l'échantillon des 1 222 élèves dont nous avons retenu les réponses s'apparente à la population d'enquête (19 351 élèves).

---

1. Le taux de réponse est un peu plus élevé si on tient compte du fait qu'un certain nombre de questionnaires (de 120 à 130 au moins) ne sont pas parvenus aux élèves qui avaient changé d'adresse.

2. Les taux de réponse aux sondages postaux effectués récemment par la Direction de la recherche auprès d'élèves du secondaire atteignent environ 70 %.

1.3 La population d'enquête et l'échantillon

Comme on peut le voir au tableau 9, la répartition des élèves selon les quatre tranches d'âge (16 ans et moins, 17 ans, 18 ans et 19 ans au 30 juin 1991), en pourcentage, est à peu près identique dans l'échantillon et dans la population. Les élèves âgés de 16 ans ou moins au 1er juillet forment 18,3 % de l'échantillon (population: 17,6 %); ceux âgés de 17 ans, 30,6 % (population 28,8 %), ceux âgés de 18 ans, 29,5 % (population: pourcentage identique) et ceux âgés de 19 ans, 21,6 % (population: 24,1 %). Les répartitions des élèves de l'échantillon selon le secteur de formation (présecondaire, 1er cycle ou 2e cycle du secondaire), le type de fréquentation (temps complet ou temps partiel) et la participation à la mesure Rattrapage scolaire ressemblent également aux répartitions observées dans la population (voir les tableaux 10 à 12).

Par ailleurs, comme cela se produit régulièrement dans les sondages postaux, les filles sont légèrement surreprésentées en raison de leur taux de réponse un peu plus élevé que celui des garçons (voir le tableau 13). Malgré quelques réserves, il y a donc lieu de croire que l'échantillon obtenu permet de tracer un portrait fidèle des jeunes qui poursuivent leurs études secondaires à l'éducation des adultes.

TABLEAU 9

Répartition des élèves selon l'âge au 1er juillet 1991 (en %)

Âge au 1er juillet 1991	Échantillon (N = 1 209)	Population (N = 19 351)
16 ans et moins	18,3	17,6
17 ans	30,6	28,8
18 ans	29,5	29,5
19 ans	21,6	24,1
Total	100,0	100,0

TABLEAU 10

Répartition des élèves selon le secteur de formation (en %)

Secteur de formation	Échantillon (N = 1 209)	Population (N = 19 351)
Présecondaire	20,2	22,1
1er cycle du secondaire	24,9	25,7
2e cycle du secondaire	41,5	40,7
Plus d'un secteur en cours d'année	13,3	11,5
Total	99,9	100,0

TABLEAU 11

Répartition des élèves selon le type de fréquentation (en %)

Type de fréquentation	Échantillon (N = 1 184)	Population (N = 19 351)
Temps complet	72,7	71,6
Temps partiel	27,3	28,4
Total	100,0	100,0

TABLEAU 12

Répartition des élèves selon la participation à la mesure Rattrapage scolaire (en %)

Participation à la mesure Rattrapage scolaire	Échantillon (N = 1 222)	Population (N = 19 351)
Oui	7,6	9,2
Non	92,4	90,8
Total	100,0	100,0

TABLEAU 13
Répartition des élèves selon le sexe (en %)

Sexe	Échantillon (N = 1 201)	Population (N = 19 351)
Masculin	53,8	57,7
Féminin	46,2	42,3
Total	100,0	100,0

1.4 La situation des élèves à l'éducation des adultes

Les élèves qui ont répondu au questionnaire n'étaient plus tous inscrits à l'éducation des adultes au moment de l'enquête (avril 1992): 55,6 % suivaient des cours à temps complet (15 heures et plus par semaine) et 17,5 % suivaient des cours à temps partiel. Par ailleurs, 18,5 % avaient interrompu leurs études à l'éducation des adultes avant d'avoir terminé leur formation et 8,3 % avaient terminé leur formation (voir le tableau 14). Nous avons demandé aux jeunes qui n'étaient plus inscrits au moment de l'enquête de répondre aux questions en se reportant à leur situation des derniers mois pendant lesquels ils fréquentaient un centre d'éducation des adultes.

Plus de la moitié des jeunes qui ont répondu au questionnaire (55,9 %) sont entrés à l'éducation des adultes à l'automne ou à l'été 1991; près de 10 % à l'hiver 1991; 22,0 % à l'été ou à l'automne 1990 et près de 15 % à l'hiver 1990 ou avant cette période (voir le tableau 15). Au moment de leur première inscription, près du quart étaient âgés de 16 ans ou moins, 37,3 % de 17 ans, un peu plus du quart de 18 ans et un peu plus de 10 % étaient âgés de 19 ans (voir le tableau 16).

Plus des trois quarts des élèves avaient pour objectif d'obtenir le diplôme d'études secondaires, près de 20 % avaient pour objectif de réussir les préalables au diplôme ou au certificat d'études professionnelles et 3,9 % se disaient indécis quant à leur objectif de formation (voir le tableau 17).

Après leurs études en formation générale à l'éducation des adultes, 17,9 % des élèves projettent d'aller sur le marché du travail à temps complet, 29,8 % projettent d'obtenir un diplôme d'études professionnelles, 3,7 % d'obtenir un certificat d'études professionnelles, 21,8 % de faire des études collégiales en enseignement professionnel et 15,1 % de faire

des études collégiales en enseignement général; restent 1,0 % d'élèves qui ont d'autres projets (les Forces armées, la Gendarmerie royale, etc,) et 10,6 % qui se disent indécis quant à leurs projets à la sortie de l'éducation des adultes (la plupart hésitent entre le DEP et l'enseignement professionnel au cégep). Notons aussi que parmi les élèves qui ont répondu au questionnaire, 224 (soit 18,3 %) étaient déjà inscrits dans un centre de formation professionnelle et 80 (soit 6,5 %) dans un cégep.

Près de la moitié des élèves (47,3 %) évaluent à moins d'une année le temps qu'il leur reste avant d'atteindre leur objectif de formation, près du tiers (31,9 %) évaluent ce temps à une année ou deux et 7,7 % à deux années ou plus; 13,1 % des élèves ne peuvent évaluer combien de temps il leur faudrait pour atteindre leur objectif ou n'ont pas d'objectif de formation.

TABLEAU 14

Répartition des élèves selon la situation à l'éducation des adultes au moment de l'enquête (en %)

Situation à l'éducation des adultes au moment de l'enquête	**(N = 1 215)**
Élèves inscrits à temps complet	55,6
Élèves inscrits à temps partiel	17,5
Élèves ayant interrompu leurs études	18,5
Élèves ayant terminé leur formation	8,3
Total	100,0

TABLEAU 15

Répartition des élèves selon la date de la première inscription à l'éducation des adultes (en %)

Date de la première inscription à l'éducation des adultes	**(N = 1 210)**
Automne (été) 1991	55,9
Hiver 1991	9,8
Automne (été) 1990	22,0
Hiver 1990	3,8
Automne 1989 et mois précédents	8,5
Total	100,0

TABLEAU 16

Répartition des élèves selon l'âge à la première inscription à l'éducation des adultes (en %)

Âge à la première inscription à l'éducation des adultes	(N = 1 216)
16 ans et moins	24,6
17 ans	37,3
18 ans	26,4
19 ans	11,3
Total	100,0

TABLEAU 17

Répartition des élèves selon l'objectif poursuivi à l'éducation des adultes (en %)

Objectif poursuivi	(N = 1 156)
Diplôme d'études secondaires	76,9
Préalables au DEP ou au CEP	19,3
Indécis ou sans objectif	3,9
Total	100,1

TABLEAU 18

Répartition des élèves selon le projet à la sortie de l'éducation des adultes (en %)

Projet de l'élève	(N = 1 168)
Aller sur le marché du travail à temps complet	17,9
Obtenir un DEP*	29,8
Obtenir un CEP	3,7
Faire des études collégiales en enseignement professionnel**	21,8
Faire des études collégiales en enseignement général**	15,1
Indécis ou sans projet	10,6
Autre	1,0
Total	99,9

* 18,3 % des élèves qui ont répondu au questionnaire suivaient des cours dans un centre de formation professionnelle au moment de l'enquête.

** 6,5 % des élèves qui ont répondu au questionnaire suivaient des cours dans un cégep au moment de l'enquête.

TABLEAU 19

Répartition des élèves selon le temps pour atteindre leur objectif de formation à l'éducation des adultes (en %)

Temps (évaluation de l'élève)	(N = 1 168)
Moins de 1 an	47,3
De 1 à 2 ans	31,9
Plus de 2 ans	7,7
Ne sait pas ou n'a pas d'objectif	13,1
Total	100,0

1.5 Les caractéristiques sociodémographiques

Quant aux caractéristiques sociodémographiques des élèves qui ont répondu au questionnaire, notons que:

- 5,0 % ont pour langue maternelle une langue autre que le français ou l'anglais (voir le tableau 20);

- 6,4 % sont nés à l'extérieur du Canada (voir le tableau 21);

- le tiers des jeunes qui ont répondu au questionnaire vivent en milieu rural; un peu plus d'un tiers vivent dans une ville à l'extérieur des régions de Montréal ou de Québec; près de 10 % vivent dans la région de Québec et un peu plus de 20 % dans la région de Montréal, incluant l'île de Montréal, Laval et la rive sud (voir le tableau 22);

- 87,0 %, soit la grande majorité des jeunes qui ont répondu au questionnaire, vivent avec leurs deux parents ou avec l'un des deux; parmi ceux qui ne vivent pas avec les deux ou l'un des deux parents, la plupart vivent soit seuls (3,3 % de l'échantillon), soit avec un conjoint (4,2 %), soit avec d'autres personnes (3,6 %) ou un membre de leur famille autre que le père ou la mère (1,4 %); quelques-uns (0,4 %) vivent en famille d'accueil et quelques jeunes femmes (0,2 %) sont chef de famille monoparentale (voir le tableau 23).

TABLEAU 20

Répartition des élèves selon la langue maternelle (en %)

Langue maternelle	(N=1 204)
Français	93,1
Anglais	1,9
Autre	5,0
Total	100,0

TABLEAU 21

Répartition des élèves selon le lieu de naissance (en %)

Lieu de naissance	(N = 1 194)
Québec	89,6
Autre province canadienne	4,0
Autre pays	6,4
Total	100,0

TABLEAU 22

Répartition des élèves selon la région (en %)

Région	(N = 1 199)
Île de Montréal	11,8
Laval	4,0
Rive sud de Montréal	4,9
Québec (ou banlieue)	9,7
Autre ville	36,2
Milieu rural	33,4
Total	100,0

TABLEAU 23

Répartition des élèves selon le milieu de vie (en %)

Milieu de vie	(N = 1 211)
L'élève...	
...vit avec ses deux parents	64,0
...vit avec l'un de ses deux parents	23,0
...vit avec un membre de sa famille autre que le père ou la mère	1,2
...partage un logement avec une ou plusieurs personnes	3,6
...vit seul(e)	3,3
...vit avec un(e) conjoint(e)	4,2
...vit seule avec un enfant	0,2
...vit en famille d'accueil	0,4
Total	99,9

Plus de 60 % des élèves qui ont répondu au questionnaire sont entrés à l'éducation des adultes à l'âge de 16 ou de 17 ans; plus des trois quarts ont pour objectif d'obtenir un diplôme d'études secondaires. Au moment de l'enquête, 8,3 % avaient atteint leur objectif de formation mais 18,5 % avaient interrompu leur études avant d'y être parvenus. Moins de 50 % des élèves croient en avoir pour moins d'un an avant d'atteindre leur objectif de formation. La majorité des élèves (55,3 %) ont l'intention d'aller en formation professionnelle à la fin de leurs études à l'éducation des adultes, soit au secondaire (DEP ou CEP: 33,5 %), soit au collégial (21,8 %). Sur le plan sociodémographique, notons que l'enquête a touché environ 5 % d'allophones et 6,4 % d'élèves nés à l'étranger. Une grande majorité d'élèves (87,0 %) vivent soit avec leurs deux parents ou l'un des deux alors qu'un peu plus de 10 % vivent de façon autonome.

2. LES CARACTÉRISTIQUES DES ÉLÈVES SUR LE PLAN SCOLAIRE À LEUR ENTRÉE À L'ÉDUCATION DES ADULTES

En première partie (section 1.5.2), nous avons vu que la majorité des élèves de moins de 20 ans qui s'inscrivent à l'éducation des adultes ont eu une vie scolaire difficile, près de 70 % ayant accumulé un an ou plus de retard scolaire. Les données du questionnaire adressé aux jeunes nous permettent d'ajouter d'autres renseignements quant à leur situation scolaire au moment où ils font leur entrée à l'éducation des adultes.

2.1 Des élèves qui «poursuivent» leurs études

Il faut d'abord dire que, même si les jeunes de moins de 20 ans qui entrent à l'éducation des adultes sont souvent appelés «décrocheurs», la majorité d'entre eux n'ont pratiquement jamais quitté le système scolaire: en effet, parmi les élèves qui ont répondu au questionnaire, 54,4 % fréquentaient encore l'école secondaire ou venaient d'y terminer l'année scolaire lorsqu'ils ont demandé leur admission à l'éducation des adultes et 30,3 % avaient quitté l'école secondaire depuis moins d'un an. Seulement 15,3 % avaient quitté l'école secondaire depuis un an ou plus.

2.2 La dernière année à l'école secondaire

Où en étaient les jeunes à l'école secondaire à leur arrivée à l'éducation des adultes? D'après les chiffres à l'extrême droite du tableau 24 («Ensemble des élèves»), on peut grosso modo répartir les élèves en quatre grands groupes. Un premier groupe, comprenant près de 30 % des élèves, est formé de ceux qui, pendant leur dernière année à l'école secondaire, suivaient la majorité de leur cours soit en 1re secondaire, soit en 2e secondaire, soit en cheminement particulier; un deuxième groupe, comprenant le quart des élèves, est formé de ceux qui suivaient la majorité de leurs cours en 3e secondaire; un troisième groupe, comprenant également le quart des élèves, est formé de ceux qui suivaient la majorité de leurs cours en 4e secondaire; enfin, un dernier groupe, comprenant un peu plus de 20 % des élèves, est formé de ceux qui suivaient la majorité de leurs cours en 5e secondaire (incluant la «6e secondaire», année supplémentaire pour les élèves qui n'ont pas réussi tous les cours obligatoires pour l'obtention du diplôme).

Toujours au tableau 24, on peut voir que les élèves qui ont 16 ans en entrant à l'éducation des adultes sont plus nombreux que les autres à venir de la 1re secondaire, la 2e secondaire ou des cheminements particuliers (43,9 % contre un peu moins de 30 % chez les 17 ans et environ 20 % chez les 18 ans et les 19 ans). Par ailleurs, une bonne majorité (soit environ 65 %) des élèves qui entrent à l'éducation des adultes à l'âge de 18 ou 19 ans viennent de la 4e ou de la 5e secondaire.

TABLEAU 24
Répartition des élèves selon la classe dans laquelle ils suivaient la majorité de leurs cours à l'école secondaire et l'âge à l'entrée à l'éducation des adultes (en %)

Dernière classe à l'école secondaire	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	Ensemble des élèves
Cheminement particulier	18,1	13,7	7,7	10,1	**12,8**
1re ou 2e secondaire	25,8	14,7	12,2	12,2	**16,6**
3e secondaire	32,5	27,5	15,4	13,0	**24,0**
4e secondaire	19,3	21,7	34,4	31,6	**25,4**
5e secondaire (incluant la 6e secondaire)	4,4	22,4	30,2	33,1	**21,2**
Total	100,0	100,0	99,9	100,0	**100,0**

2.3 La dernière année réussie en français, en anglais et en mathématique

La dernière année terminée en français, en anglais ou en mathématique indique mieux la situation scolaire des élèves de moins de 20 ans à leur arrivée à l'éducation des adultes que la classe dans laquelle ils suivaient la majorité de leurs cours pendant leur dernière année à l'école secondaire. En effet, l'élève qui suivait la majorité de ses cours en 5e secondaire n'a pas nécessairement réussi toutes les matières de base. C'est d'ailleurs souvent en raison d'un retard qu'il a pris dans une ou plusieurs matières que l'élève se trouve à l'éducation des adultes.

Les chiffres du tableau 25 indiquent la répartition des élèves selon la dernière année réussie dans chacune des trois matières de base. On y constate qu'en français, 31,5 % des élèves arrivent à l'éducation des adultes après avoir réussi une 1re ou une 2e secondaire, 27,7 % après avoir réussi une 3e secondaire et un pourcentage équivalent après avoir réussi une 4e secondaire, 6,1 % arrivent après avoir réussi une 5e secondaire et 7,1 % ne peuvent dire quelle était leur dernière année réussie en français (ce qui indique fort probablement qu'ils étaient en cheminement particulier ou qu'ils n'avaient pas réussi la 1re secondaire). La

situation n'est pas tellement différente en anglais ou en mathématique, si ce n'est que le pourcentage d'élèves qui entrent à l'éducation des adultes après avoir réussi l'anglais de 5e secondaire est supérieur au pourcentage d'élèves qui entrent après avoir réussi les cours de français ou de mathématique de 5e secondaire.

TABLEAU 25
Répartition des élèves selon la dernière classe réussie en français, en anglais et en mathématique à l'école secondaire (en %)

Dernière année réussie	Français	Anglais	Mathématique
1re ou 2e secondaire	31,5	29,7	33,8
3e secondaire	27,7	26,8	31,3
4e secondaire	27,6	22,0	21,9
5e secondaire	6,1	12,9	4,7
Ne sais pas	7,1	8,6	8,3
Total	100,0	100,0	100,0

2.4 Le classement à l'entrée à l'éducation des adultes

Pour évaluer correctement la situation scolaire d'un élève qui entre à l'éducation des adultes, il faut surtout tenir compte de son classement dans les matières de base. L'éducation des adultes a en effet pour caractéristique que l'élève n'est pas classé dans l'un ou l'autre des secteurs de formation d'après son dernier bulletin à l'école secondaire mais d'après des tests qu'on lui fait passer lors de son admission. Le tableau 26 indique la classe dans laquelle les élèves ont suivi leurs premiers cours à l'éducation des adultes dans chacune des matières de base. Le tableau 27, par ailleurs, indique le classement des élèves à l'entrée à l'éducation des adultes par rapport au niveau atteint à l'école secondaire (classe inférieure, même classe, classe supérieure).

En français, 48,3 % des élèves qui ont suivi des cours dans cette matière ont commencé au présecondaire[1], 29,1 % ont commencé en 1re ou en 2e secondaire (1er cycle du secondaire)

1. On trouve aussi, en formation générale à l'éducation des adultes, des élèves provenant de l'école secondaire et inscrits dans les classes d'alphabétisation. Ces élèves, toutefois, ne faisaient pas partie de la population visée par l'enquête qui, rappelons-le, comprend les élèves inscrits au présecondaire et au secondaire. (La Direction de la recherche publiera bientôt un rapport d'étude sur les populations inscrites en alphabétisation.)

et 22,5 % en 3e, 4e ou 5e secondaire (2e cycle du secondaire). Ainsi, plus de 75 % des élèves qui ont suivi des cours de français à l'éducation des adultes ont débuté dans une classe inférieure au niveau atteint à l'école secondaire, 11,7 % dans une classe équivalente et 12,5 % dans une classe supérieure. La presque totalité des élèves (92,1 %) ont suivi leurs premiers cours de français en orthographe.

En anglais, 38,9 % des élèves qui ont suivi des cours dans cette matière ont commencé en 1re ou 2e secondaire (il n'y a pas de cours d'anglais au présecondaire) et 61,1 % en 3e, 4e ou 5e secondaire. Près du tiers des élèves ont débuté à un niveau inférieur à celui atteint à l'école secondaire; près du tiers également ont débuté au même niveau et 37,0 % à un niveau supérieur à celui atteint à l'école secondaire.

En mathématique, 9,4 % des élèves ont suivi leurs premiers cours au présecondaire, 50,8 % ont commencé en 1re ou 2e secondaire et 39,9 % en 3e, 4e ou 5e secondaire. 46,0 % des élèves ont ainsi débuté à un niveau inférieur à celui atteint au secondaire, 28,7 % au même niveau et 25,3 % à un niveau supérieur.

On peut se demander si les élèves qui avaient laissé l'école depuis plus d'un an sont plus nombreux à être classés à un niveau inférieur à celui atteint à l'école secondaire en entrant à l'éducation des adultes. Les chiffres du tableau 28 indiquent qu'en anglais et en mathématique, les élèves qui ont laissé l'école depuis plus d'un an sont en effet plus nombreux à être classés à un niveau inférieur et moins nombreux à être classés à un niveau supérieur à celui atteint à l'école secondaire. En français, ils sont toutefois moins nombreux que ceux qui ont laissé depuis moins d'un an ou ceux qui n'ont pas laissé l'école à être classés à un niveau inférieur à celui atteint à l'école secondaire (on remarquera cependant qu'ils sont aussi moins nombreux que les autres à être classés à un niveau supérieur).

TABLEAU 26

Répartition des élèves selon leur classement à l'entrée à l'éducation des adultes (en %)

Classement à l'entrée à l'éducation des adultes	Français*	Anglais**	Mathématique***
Présecondaire	48,3	-	9,4
1er cycle du secondaire	29,1	38,9	50,8
2e cycle du secondaire	22,5	61,1	39,9
Total	99,9	100,0	100,1

* 92,5 % des élèves ont suivi des cours de français depuis leur entrée à l'éducation des adultes.
** 45,0 % des élèves ont suivi des cours d'anglais depuis leur entrée à l'éducation des adultes.
*** 83,1 % des élèves ont suivi des cours de mathématique depuis leur entrée à l'éducation des adultes.

TABLEAU 27

Répartition des élèves selon leur classement à l'entrée à l'éducation des adultes par rapport à la dernière année réussie à l'école secondaire (en %)

Classement par rapport à la dernière année réussie au secondaire	Français*	Anglais**	Mathématique***
Même classe	11,7	31,3	28,7
Classe inférieure	75,9	31,7	46,0
Classe supérieure	12,5	37,0	25,3
Total	100,1	100,0	100,0

* 92,5 % des élèves ont suivi des cours de français depuis leur entrée à l'éducation des adultes.
** 45,0 % des élèves ont suivi des cours d'anglais depuis leur entrée à l'éducation des adultes.
*** 83,1 % des élèves ont suivi des cours de mathématique depuis leur entrée à l'éducation des adultes.

TABLEAU 28

Répartition des élèves selon leur classement à l'entrée à l'éducation des adultes par rapport à la dernière année réussie à l'école secondaire et selon la période d'arrêt entre l'école secondaire et l'éducation des adultes (en %)

Classement en français par rapport à la dernière année réussie	**Sans arrêt**	**6 mois à 1 an**	**Plus de 1 an**	**Ensemble des élèves***
Classe inférieure	78,0	74,8	72,7	**75,9**
Même classe	9,6	12,9	14,9	**11,7**
Classe supérieure	12,4	12,3	14,8	**12,5**
Total	100,0	100,0	100,0	**100,1**
Classement en anglais par rapport à la dernière année réussie	**Sans arrêt**	**6 mois à 1 an**	**Plus de 1 an**	**Ensemble des élèves****
Classe inférieure	31,5	30,5	37,5	**31,9**
Même classe	32,1	29,8	30,4	**31,1**
Classe supérieure	36,4	39,7	32,1	**37,0**
Total	100,0	100,0	100,0	**100,0**
Classement en mathématique par rapport à la dernière année réussie	**Sans arrêt**	**6 mois à 1 an**	**Plus de 1 an**	**Ensemble des élèves*****
Classe inférieure	45,1	45,3	54,8	**46,0**
Même classe	28,9	27,7	27,8	**28,7**
Classe supérieure	26,0	27,0	17,5	**25,3**
Total	100,0	100,0	100,0	**100,0**

* 92,5% des élèves ont suivi des cours de français depuis leur entrée à l'éducation des adultes.
** 45,0% des élèves ont suivi des cours d'anglais depuis leur entrée à l'éducation des adultes.
*** 83,1% des élèves ont suivi des cours de mathématique depuis leur entrée à l'éducation des adultes.

Le français est donc la matière qui présente des difficultés pour le plus grand nombre d'élèves. D'abord, c'est une matière dans laquelle la presque totalité des élèves doivent suivre des cours: 92,5 % par rapport à 83,1 % en mathématique et 45,0 % en anglais. C'est aussi dans cette matière que l'on trouve le plus grand nombre d'élèves déclassés, c'est-à-dire des élèves qui doivent prendre des cours d'un niveau inférieur à celui atteint à l'école secondaire. Il semble que plusieurs élèves aient beaucoup de difficulté à accepter cette situation, particulièrement ceux qui avaient réussi une 4e secondaire en français et qui pensaient s'en tirer rapidement à l'éducation des adultes.

Il est toutefois possible de dédramatiser la situation: dans les faits, les cours de français au présecondaire sont des cours de récupération en orthographe et en grammaire - du «français de base» comme le dit une formatrice - plutôt que des cours de niveau primaire. Et si les élèves sont fréquemment classés au présecondaire en grammaire et en orthographe, ils sont aussi fréquemment classés au 1er et au 2e cycle du secondaire dans les autres domaines (savoir lire, savoir rédiger). En outre, d'après ce qu'en ont dit les formatrices en français rencontrées en entrevue, les élèves qui persévèrent passent rapidement du présecondaire au 1er cycle du secondaire. (Comme on l'a vu à la section 1.5.3 de la première partie, la moitié des élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits en 1990-1991 qui suivaient la majorité de leurs cours au présecondaire sont passés, en cours d'année, au 1er cycle du secondaire.) Enfin, notons que le fait de commencer au présecondaire en français ne signifie pas que l'élève en a pour cinq ans avant de terminer la 5e secondaire dans cette matière - on parle généralement de deux ans. Reste que, pour l'élève qui entre à l'éducation des adultes, être classé au présecondaire représente un échec supplémentaire.

On peut tracer en gros le portrait suivant des jeunes qui entrent en formation générale à l'éducation des adultes sans être titulaires d'un diplôme d'études secondaires: une majorité d'entre eux passent quasi directement du secteur des jeunes au secteur des adultes; près de la moitié en étaient aux dernières années du cours secondaire (4e, 5e ou 6e secondaire) mais plus de la moitié viennent soit de la 1re, 2e ou 3e secondaire, soit des cheminements particuliers, ce qui indique une carrière scolaire difficile. On remarquera que les élèves qui entrent à 16 ou 17 ans sont significativement plus nombreux que les autres à provenir des premières années du secondaire ou des cheminements particuliers.

Le français est la matière qui pose des difficultés au plus grand nombre d'élèves. C'est dans cette matière que les acquis de l'école secondaire sont le moins souvent reconnus lorsque l'élève entre à l'éducation des adultes. Cette situation dépend bien sûr des

caractéristiques des élèves sur le plan scolaire, la plupart ayant éprouvé des difficultés à l'école. Elle dépend également du fait que le procédé de classement, au secteur des adultes, est différent du procédé utilisé au secteur des jeunes: au secteur des jeunes, l'élève est classé d'après son dernier bulletin alors qu'au secteur des adultes, il est classé d'après des résultats obtenus à des tests. L'éducation des adultes est un «autre système». Et, malgré la contrainte que représente le déclassement - qui ne touche d'ailleurs pas tous les élèves et dont ils ne sont pas nécessairement au fait avant d'entrer - le système de l'éducation des adultes est attrayant pour les jeunes. C'est ce que nous allons voir dans le chapitre suivant.

3. LES ATTENTES ET LES COMPORTEMENTS DES JEUNES

Dans le présent chapitre, nous traitons d'abord des raisons qui incitent les jeunes à poursuivre leurs études secondaires à l'éducation des adultes et de leur satisfaction à l'égard des services d'enseignement qu'ils y reçoivent. Ensuite, nous verrons certains aspects du comportement des jeunes à l'éducation des adultes: le temps consacré aux travaux scolaires en dehors de la classe et l'interruption des études. La plupart des résultats sont présentés en tenant compte de l'âge qu'avaient les élèves au moment de leur admission au secteur des adultes, cette caractéristique étant particulièrement significative.

3.1 Un système attrayant

Les jeunes qui ont répondu au questionnaire devaient indiquer, parmi un ensemble de raisons qui leur étaient proposées, celles pour lesquelles ils avaient jugé important ou très important de s'inscrire à l'éducation des adultes. On peut regrouper ces raisons en quatre grandes catégories.

Une première catégorie comprend les **raisons liées aux exigences de la société quant à la scolarisation**.

«Je suis des cours à l'éducation des adultes parce que...

«... je ne peux pas obtenir d'emploi si je n'ai pas un diplôme d'études secondaires.
«... je dois réussir certains préalables avant d'être admis(e) dans un centre de formation professionnelle ou dans un cégep.
«... j'ai besoin des connaissances qu'on y enseigne pour mieux me débrouiller dans la vie.»

Les raisons de la deuxième catégorie sont liées aux **caractéristiques du régime pédagogique et de l'enseignement à l'éducation des adultes**:

«Je suis des cours à l'éducation des adultes parce que...

«... je peux étudier à temps partiel.
«... l'enseignement est individualisé.

«... je peux obtenir un diplôme d'études secondaires (DES) en suivant moins de cours qu'à l'école secondaire.
«... je peux obtenir les préalables au certificat ou au diplôme d'études professionnelles (CEP ou DEP) en suivant moins de cours qu'à l'école secondaire.»

Une troisième catégorie regroupe les raisons liées aux **difficultés éprouvées par l'élève à l'école secondaire**:

«Je suis des cours à l'éducation des adultes parce que...

«... je ne réussissais pas mes cours à l'école secondaire.
«... on m'a mis(e) à la porte de l'école secondaire.
«... je n'entretenais pas de bonnes relations avec mes compagnons et mes compagnes de classe à l'école secondaire.
«... je n'entretenais pas de bonnes relations avec certains enseignants ou enseignantes à l'école secondaire.
«... je n'entretenais pas de bonnes relations avec la direction de l'école secondaire.»

Enfin, une quatrième catégorie comprend les **raisons liées au milieu familial ou au milieu social** (motivations externes):

«Je suis des cours à l'éducation des adultes parce que...

«... j'y suis obligé(e) par quelqu'un (parent ou autre).
«... je reçois une allocation pour poursuivre mes études (aide sociale, assurance-chômage ou autre).
«... j'ai des amis(es) qui suivent des cours à l'éducation des adultes.
«... je n'ai rien d'autre à faire.»

Les chiffres à l'extrême droite du tableau 29 («Ensemble des élèves») indiquent le pourcentage d'élèves qui accordent de l'importance à l'une ou l'autre des raisons de chacune des quatre grandes catégories.

TABLEAU 29

Raisons incitant les jeunes à s'inscrire à l'éducation des adultes selon l'âge à l'entrée (en %)

	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	Ensemble des élèves
Raisons liées aux exigences de la société quant à la scolarisation	98,3	98,7	95,9	97,9	**97,7**
Raisons liées à diverses caractéristiques du régime pédagogique et de l'enseignement à l'éducation des adultes	92,0	92,1	85,7	86,5	**89,6**
Raisons liées à des difficultés vécues à l'école secondaire	72,3	66,5	60,7	58,2	**65,2**
Raisons liées au milieu familial ou au milieu social	64,7	55,7	58,9	57,4	**58,9**

Comme on pouvait s'y attendre, la presque totalité (97,7 %) des élèves considèrent comme importante ou très importante l'une ou l'autre des trois raisons liées aux exigences de la société.

Par ailleurs, près de 90 % des élèves (ce qui est également une très forte proportion) accordent de l'importance à l'une ou l'autre des raisons liées aux caractéristiques du régime pédagogique et de l'enseignement à l'éducation des adultes: enseignement individualisé, grille-matières plus légère que celle du secteur des jeunes, possibilité d'étudier à temps partiel. Cela vient confirmer les perceptions de presque toutes les personnes rencontrées en entrevue: le «système adulte» est attrayant pour les jeunes.

Les jeunes sont aussi nombreux à accorder de l'importance aux raisons des deux autres catégories: 65,2 % affirment que des difficultés éprouvées à l'école secondaire les ont incités à suivre des cours à l'éducation des adultes, tandis que 58,9 % invoquent des motivations externes (désoeuvrement, présence d'amis et d'amies à l'éducation des adultes, obligation de la part des parents ou allocation quelconque).

Comme on peut aussi le voir au tableau 29, plus les élèves entrent jeunes, plus ils sont nombreux à être motivés par des expériences difficiles à l'école secondaire. Les élèves entrés à l'âge de 16 ans sont un peu plus nombreux que les autres à être incités par des raisons liées au milieu familial ou au milieu social.

Le tableau 30 présente de façon plus détaillée les motivations des jeunes qui s'inscrivent à l'éducation des adultes. On peut voir que le pourcentage de jeunes qui avouent des difficultés scolaires est plus élevé chez ceux qui entrent à 16 ou 17 ans (plus de 55 % contre 45 % ou 50 %) et que le pourcentage de jeunes qui avouent avoir eu des difficultés sur le plan des relations avec leur entourage à l'école secondaire (relations avec les autres élèves, avec les enseignants et enseignantes ou avec la direction) est plus élevé chez les élèves de 16 ans (près de 40 % contre 25 % ou 30 %). Quant au pourcentage d'élèves qui avouent avoir été mis à la porte de l'école secondaire, il est à peu près équivalent d'un groupe à l'autre. Pour ce qui est des autres raisons qui ont pu motiver les jeunes à s'inscrire à l'éducation des adultes, notons que les élèves qui entrent à 16 ou 17 ans sont un peu plus nombreux que ceux qui entrent à 18 ou 19 ans à invoquer l'enseignement individualisé. Toutefois, la possibilité d'étudier à temps partiel et la possibilité d'obtenir un DES ou les préalables au DEP plus rapidement qu'au secteur des jeunes sont invoquées par un pourcentage à peu près équivalent d'élèves, quel que soit l'âge à l'entrée.

TABLEAU 30

Raisons incitant les jeunes à s'inscrire à l'éducation des adultes selon l'âge à l'entrée (tableau détaillé, en %)

Je suis des cours à l'éducation des adultes parce que...	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	Ensemble des élèves
...je ne réussissais pas mes cours à l'école secondaire.	56,1	56,0	51,7	46,3	**53,8**
...on m'a mis(e) à la porte de l'école secondaire.	13,2	12,2	13,6	16,4	**13,3**
...je n'entretenais pas de bonnes relations avec mes compagnons et mes compagnes de classe à l'école secondaire ou avec certains enseignants ou enseignantes à l'école secondaire ou avec la direction de l'école secondaire.	39,3	30,0	25,9	22,7	**30,4**
...l'enseignement est individualisé.	75,2	73,9	68,7	67,2	**72,1**
...je peux obtenir un diplôme d'études secondaires en suivant moins de cours qu'à l'école secondaire ou je peux obtenir les préalables au certificat ou au diplôme d'études professionnelles en suivant moins de cours qu'à l'école secondaire.	64,7	63,9	62,9	63,8	**63,8**
...je peux étudier à temps partiel.	46,5	46,4	44,4	47,8	**46,1**

3.2 Un système dont les jeunes sont satisfaits

Le régime pédagogique de l'éducation des adultes est attrayant et, d'après ce que répondent les jeunes, il tient ses promesses. En effet, nous avons demandé aux jeunes de dire s'ils étaient effectivement satisfaits de certains aspects de l'éducation des adultes, aspects qu'ils jugent en très grande majorité positifs au moment de leur entrée. Les résultats figurent au tableau 31.

On peut voir que:

- plus de 90 % mentionnent avoir un horaire qui convient à leurs besoins;
- plus de 90 % également mentionnent pouvoir «apprendre à leur rythme»;
- les jeunes sont aussi très nombreux (près de 90 %) à avoir le sentiment d'y être traités comme des adultes et non comme des adolescents.

Quand on leur demande de comparer l'éducation des adultes à l'école secondaire:

- 88,8 % des élèves jugent avoir davantage de chances de réussir leur cours à l'éducation des adultes;

- 87,5 % affirment pouvoir y atteindre plus rapidement leurs objectifs de formation;

- 77,9 % des élèves estiment recevoir plus d'attention de la part des formateurs, des formatrices ou des autres membres du personnel qu'ils en recevaient à l'école secondaire.

Notons aussi qu'il y a peu de différence, quant à la satisfaction à l'égard des divers aspects de l'éducation des adultes, entre les élèves entrés à l'âge de 16, 17, 18 ou 19 ans. Les élèves qui entrent à l'âge de 19 ans sont un peu moins nombreux que les autres à affirmer qu'ils sont traités en adultes plutôt qu'en adolescents (un peu moins de 80 % par rapport à 85 % dans les autres groupes); ils sont aussi un peu moins nombreux que les autres à affirmer qu'ils peuvent obtenir le DES ou réussir les préalables au DEP plus rapidement qu'à l'école secondaire (83 % par rapport à 88 %). Notons toutefois que le pourcentage d'élèves satisfaits demeure élevé dans tous les groupes.

TABLEAU 31

Satisfaction à l'égard de différents aspects de l'éducation des adultes selon l'âge à l'entrée (en %)

À l'éducation des adultes...	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	Ensemble des élèves
...j'ai un horaire de cours qui convient à mes besoins.	94,6	90,7	91,6	92,7	**92,1**
...je peux apprendre à mon rythme.	95,9	93,8	95,1	93,4	**94,6**
...je suis traité(e) comme un(e) adulte et non pas comme un(e) adolescent(e).	85,3	84,4	86,3	79,0	**84,5**
...les formateurs et les formatrices ont généralement le temps de me fournir des explications sur la matière.	90,4	89,7	88,3	91,3	**89,8**
...j'ai davantage de chances de réussir mes cours qu'à l'école secondaire.	92,1	89,6	85,0	87,7	**88,8**
...je peux obtenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou réussir les préalables au certificat ou au diplôme d'études professionnelles (CEP ou DEP) plus rapidement qu'à l'école secondaire.	88,5	87,3	87,7	82,7	**87,5**

3.3 L'enseignement individualisé

L'enseignement individualisé est une caractéristique très importante de l'éducation des adultes: plus de 80 % des élèves suivent la totalité de leurs cours selon un modèle d'enseignement individualisé et un peu plus de 10 % suivent la plupart de leurs cours (la moitié ou plus) selon ce même modèle. Ne reste donc qu'un peu moins de 10 % des élèves qui ne suivent aucun de leurs cours selon un modèle d'enseignement individualisé.

Toutes les personnes rencontrées en entrevue s'accordent à dire qu'il n'est pas facile pour un jeune - surtout un jeune qui a toujours eu de la difficulté à l'école - de s'adapter à ce modèle d'enseignement qui exige beaucoup de discipline personnelle. Reste que quand on demande aux élèves qui suivent la totalité ou plus de la moitié de leurs cours selon un modèle d'enseignement individualisé s'ils jugent que ce modèle d'enseignement leur donne plus ou moins de chance de réussir leurs cours que le modèle qu'ils ont connu à l'école secondaire, la grande majorité - soit 84,6 % - répondent que l'enseignement individualisé leur donne davantage de chances de réussir leurs cours; 12,3 % répondent que l'enseignement individualisé leur donne ni plus ni moins de chances et seulement 3,0 %

répondent que l'enseignement individualisé leur donne moins de chances de réussir leurs cours que le modèle qu'ils ont connu à l'école secondaire.

Le tableau 32 montre que même si, déjà, une grande majorité des élèves sont satisfaits de l'enseignement qu'ils reçoivent à l'éducation des adultes, ceux dont plus de la moitié ou la totalité des cours sont donnés en enseignement individualisé sont encore plus nombreux à affirmer qu'ils peuvent apprendre à leur rythme et qu'ils ont davantage de chances de réussir leurs cours qu'à l'école secondaire. Les élèves dont la totalité des cours sont donnés en enseignement individualisé sont plus nombreux que les autres (c'est-à-dire que ceux qui suivent la majorité de leurs cours en enseignement individualisé ou qui ne suivent aucun de leurs cours en enseignement individualisé) à affirmer que les formateurs et les formatrices ont généralement le temps de leur fournir des explications sur la matière. Enfin, notons qu'il n'y a pas de différence significative entre les élèves des trois groupes en ce qui a trait à la satisfaction à l'égard de l'horaire ou à l'égard de la manière dont ils sont traités (en adultes plutôt qu'en adolescents). Les élèves des trois groupes sont également aussi nombreux à percevoir que l'éducation des adultes leur offre la possibilité d'obtenir un DES ou de réussir les cours préalables au DEP ou au CEP plus rapidement qu'à l'école secondaire.

TABLEAU 32

Satisfaction à l'égard de différents aspects de l'éducation des adultes selon le type d'enseignement reçu (en %)

À l'éducation des adultes...	Tous les cours en enseignement individualisé	La plupart des cours en enseignement individualisé	Aucun cours en enseignement individuel	Ensemble des élèves
...j'ai un horaire de cours qui convient à mes besoins.	92,7	89,7	90,9	**92,1**
...je peux apprendre à mon rythme.	95,5	96,0	84,7	**94,6**
...je suis traité(e) comme un(e) adulte et non pas comme un(e) adolescent(e).	84,3	84,9	83,7	**84,5**
...les formateurs et les formatrices ont généralement le temps de me fournir des explications sur la matière.	91,3	84,9	81,8	**89,8**
...j'ai davantage de chances de réussir mes cours qu'à l'école secondaire.	90,4	86,5	76,8	**88,8**
...je peux obtenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou les préalables au certificat ou au diplôme d'études professionnelles (CEP ou DEP) plus rapidement qu'à l'école secondaire.	88,5	85,9	86,9	**87,5**

3.4 L'intérêt envers une école pour raccrocheurs

On peut se demander si les jeunes de moins de 20 ans inscrits en formation générale à l'éducation des adultes n'auraient pas plutôt préféré fréquenter une école pour raccrocheurs. Les opinions sont partagées à cet égard: un peu moins de la moitié disent qu'ils l'auraient été et un peu plus de la moitié disent qu'ils ne l'auraient pas été. Seuls les élèves entrés à l'âge de 19 ans auraient été intéressés par une école pour raccrocheurs dans une proportion de plus de 50 %.

TABLEAU 33

Élèves qui se disent intéressés par
une école pour raccrocheurs selon l'âge à l'entrée (en %)

	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	Ensemble des élèves
Intérêt envers une école pour raccrocheurs	47,9	47,5	44,2	51,2	**47,2**

3.5 Le temps consacré aux travaux scolaires en dehors de la classe

Près de 70 % des élèves consacrent du temps à leurs travaux scolaires en dehors de la classe (voir le tableau 34); pour la moitié d'entre eux (36,9 % de l'ensemble des élèves), le temps consacré aux études n'est toutefois que de deux heures et moins par semaine. On remarque que les élèves inscrits à temps partiel au moment de l'enquête sont plus nombreux à consacrer du temps aux travaux scolaires en dehors des heures de cours que ceux qui sont inscrits à temps complet (près de 80 % par rapport à 67,2 %). Cette situation est sans doute attribuable au modèle d'enseignement individualisé: un élève inscrit à temps complet à l'éducation des adultes passe en principe de quatre à cinq heures par jour, cinq jours par semaine, à travailler individuellement en classe: on peut supposer qu'il n'est pas intéressé à travailler dans ses cahiers les soirs et la fin de semaine. Par ailleurs, le pourcentage d'élèves qui consacrent de 3 à 10 heures par semaine aux travaux scolaires en dehors de la classe est équivalent chez les élèves inscrits à temps complet et chez les élèves inscrits à temps partiel (environ 30 %).

On peut déduire de ces chiffres que, pour une large part des élèves de moins de 20 ans inscrits à l'éducation des adultes, le temps mis pour atteindre leur objectif de formation sera pratiquement égal au temps qu'ils auront passé en classe.

TABLEAU 34
Répartition des élèves selon le temps consacré aux travaux scolaires en dehors de la classe et leur situation au moment de l'enquête (en %)

Temps consacré aux travaux scolaires à l'extérieur de la classe	Élèves inscrits à temps complet*	Élèves inscrits à temps partiel**	Ensemble des élèves
0 heure par semaine	32,8	21,9	**30,2**
2 heures et moins par semaine	34,5	44,3	**36,9**
De 3 à 10 heures par semaine	28,9	31,8	**29,4**
11 heures et plus par semaine	3,9	2,0	**3,4**
Total	100,1	100,0	**99,9**

* 55,6 % des élèves.
** 17,5 % des élèves.

3.6 L'interruption des études

Même si l'éducation des adultes représente un système attrayant pour les jeunes élèves et qu'une grande majorité en sont satisfaits, 41,6 % des élèves qui ont répondu au questionnaire ont, à un moment ou l'autre, interrompu leurs études avant d'avoir atteint leur objectif. Certains étaient, depuis, revenus aux études. Toutefois, 18,6 % des élèves qui ont répondu au questionnaire ne suivaient pas de cours au moment de l'enquête, sans pour autant avoir atteint leur objectif.

Le phénomène de l'abandon des études à l'éducation des adultes est, encore aujourd'hui, difficile à mesurer. Si les centres de formation peuvent fournir des statistiques concernant les départs (par exemple: sur 200 élèves inscrits au 1er juillet 1991, 50 ne l'étaient plus en janvier 1992, pour un taux de 25 % de départs), ils ne peuvent donner la raison de ces départs: combien d'élèves sont partis en ayant atteint leur objectif et combien sont partis avant d'avoir atteint leur objectif? Combien sont partis pour aller étudier dans un autre centre - ce qui ne signifie pas alors un abandon des études? De plus, le système des entrées périodiques et des sorties variables rend la notion d'abandon des études plus difficile à cerner au secteur des adultes qu'elle ne l'est au secteur des jeunes: au secteur des adultes,

l'élève peut interrompre ses études pendant quelques mois sans que cela constitue pour autant un abandon.

C'est sans doute pour ces raisons que les personnes rencontrées en entrevue se sont montrées très prudentes lorsqu'il a été question du taux d'abandon chez les jeunes. Cela dit, sans que l'on puisse mesurer de façon satisfaisante le taux d'abandon chez les jeunes à l'éducation des adultes, on peut tout de même chercher à comprendre les raisons pour lesquelles les jeunes interrompent leurs études.

3.7 Les motifs d'abandon

Nous avons proposé aux jeunes une série de motifs pouvant expliquer l'interruption de leurs études à l'éducation des adultes et leur avons demandé d'indiquer celui ou ceux qui s'appliquaient dans leur cas. Nous avons regroupé ces motifs en quatre catégories.

Les motifs liés au travail:

«J'avais le goût de travailler.
«Je travaillais en plus de mes études et j'étais trop fatigué(e) pour faire les deux.
«J'ai eu une offre d'emploi.»

Les motifs liés à des besoins économiques:

«Je devais aider financièrement ma famille.
«J'avais besoin d'argent pour moi-même.»

Les motifs liés à des difficultés personnelles ou à des obligations familiales:

«J'avais des difficultés personnelles.
«J'étais malade.
«J'étais enceinte.
«J'éprouvais des problèmes familiaux.
«Je devais rester à la maison pour prendre soin d'un ou de plusieurs membres de ma famille.»

Les motifs liés à des difficultés scolaires ou des difficultés d'orientation:

«Je ne réussissais pas les cours.
«Je n'aimais pas les cours.
«Je ne me sentais pas à ma place à l'éducation des adultes.
«Je ne savais pas où m'orienter dans mes études.»

Comme on peut le voir à l'extrême droite du tableau 35 («Ensemble des élèves»), les motifs liés au travail sont ceux qu'invoquent le plus grand nombre d'élèves: près de 70 %. Suivent les motifs liés à des besoins économiques, invoqués par 45,1 % des élèves et les motifs liés à des difficultés scolaires ou d'orientation, invoqués par 43,4 % des élèves. Enfin, 40,6 % des jeunes qui ont interrompu leurs études à l'éducation des adultes affirment l'avoir fait à cause de difficultés personnelles ou d'obligations familiales - ce qui est un fort pourcentage. Les élèves qui entrent à l'âge de 16 ans sont plus nombreux que ceux qui entrent à 17, 18 ou 19 ans à interrompre leurs études pour des raisons liées au travail ou des raisons liées à des difficultés scolaires ou à des problèmes d'orientation.

La période d'interruption est généralement de 6 mois ou moins: 47,9 % des élèves qui ont interrompu leurs études disent l'avoir fait pour une période de un à trois mois, 27,7 % pour une période de quatre à six mois, 17,6 % pour une période de sept mois à un an, et 6,8 % pour une période de plus d'un an.

TABLEAU 35

Raisons pour lesquelles les jeunes interrompent leurs études à l'éducation des adultes selon l'âge à l'entrée (en %)

	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	Ensemble des élèves*
Raisons liées au travail	73,2	63,9	66,9	66,0	**67,4**
Raisons liées à des besoins économiques	40,7	45,2	50,0	43,4	**45,1**
Raisons liées à des difficultés scolaires et à des problèmes d'orientation	49,6	40,4	42,7	39,6	**43,4**
Raisons liées à des difficultés personnelles ou à des obligations familiales	43,9	40,4	40,3	34,0	**40,6**

* 41,6 % des élèves.

3.8 Le travail rémunéré

Le travail rémunéré occupe donc une place importante dans les motifs d'abandon. Malgré la souplesse du régime pédagogique et de l'horaire à l'éducation des adultes, il semble difficile de concilier travail et études. Parmi les élèves inscrits à temps complet au moment de l'enquête, un peu moins de 35 % avaient un emploi[1] alors que parmi les élèves inscrits à temps partiel et parmi ceux qui avaient interrompu leur formation, de 55 % à 60 % avaient un emploi (voir le tableau 36). Parmi les élèves inscrits à temps partiel et ceux qui ont interrompu leurs études et qui ont un emploi, une majorité y consacrent plus de 20 heures par semaine.

Par ailleurs, les données sur le temps consacré à un travail rémunéré montrent que celui-ci n'est pas la seule cause d'interruption des études (comme on l'a vu dans la section précédente): plus de 45 % des élèves qui ont interrompu leurs études n'ont pas d'emploi.

1. Notons que les premiers résultats d'une étude en cours à la Direction de la recherche et portant sur le travail chez les élèves du secondaire indiquent que 49,3 % des élèves de 16 ans et 46,1 % des élèves de 17 ans n'ont pas de travail rémunéré. À première vue, le travail est donc moins une réalité chez les jeunes de moins de 20 ans inscrits à temps complet à l'Éducation des adultes. Le pourcentage des élèves qui n'ont pas de travail rémunéré est en effet de 65,3 %.

TABLEAU 36

Répartition des élèves selon le temps consacré à un travail rémunéré selon la situation au moment de l'enquête (en %)

Temps consacré à un travail rémunéré	Élèves inscrits à temps complet*	Élèves inscrits à temps partiel**	Élèves ayant interrompu leur formation***	Ensemble des élèves
Pas de travail rémunéré	65,3	42,9	45,3	**56,1**
10 heures et moins par semaine	7,7	7,6	8,0	**8,1**
De 11 à 20 heures par semaine	12,5	13,1	8,0	**11,8**
Plus de 20 heures par semaine	14,4	36,4	38,7	**24,0**
Total	99,9	100,0	100,0	**100,0**

* 55,6 % des élèves.
** 17,5 % des élèves.
*** 18,5 % des élèves.

Les données qui précèdent indiquent que, outre pour des raisons liées aux exigences de la société («aujourd'hui, il faut absolument avoir un secondaire 5»), les jeunes s'inscrivent à l'éducation des adultes en raison des caractéristiques pédagogiques du secteur des adultes: enseignement individualisé, horaire flexible, régime pédagogique moins lourd. Les données indiquent également que, eu égard à ces attentes, une grande majorité de jeunes se disent satisfaits de leur expérience à l'éducation des adultes. Bref, l'éducation des adultes apparaît comme une solution intéressante pour l'élève qui a abandonné ses études et qui désire les reprendre ou pour celui qui a l'intention de quitter le secteur des jeunes tout en poursuivant ses études secondaires. Près de la moitié des élèves se disent aussi intéressés par une école pour raccrocheurs.

Par ailleurs, il n'y a pas que des motifs d'ordre pédagogique qui expliquent la présence des jeunes à l'éducation des adultes: plus de 65 % disent y suivre des cours parce qu'ils ont connu des difficultés à l'école secondaire, difficultés scolaires ou difficultés dans leurs relations avec la direction de l'école, le personnel enseignant ou les autres élèves. De plus, près de 60 % des jeunes s'inscrivent à l'éducation des adultes à cause de pressions exercées par le milieu familial ou social, parce qu'ils n'ont pas d'emploi ou parce qu'ils n'ont rien

d'autre à faire. Ajoutons à cela que, malgré leur apparente satisfaction à l'égard de l'enseignement qu'ils y reçoivent, plus de 40 % des jeunes qui ont répondu au questionnaire ont, à un moment ou l'autre, interrompu leur formation à l'éducation des adultes.

Les motifs d'interruption le plus fréquemment invoqués sont liés au travail (environ 70 % des élèves qui ont interrompu leurs études) mais un grand nombre de jeunes (40 % à 45 %) disent avoir interrompu leurs études pour d'autres motifs: besoins économiques, difficultés scolaires, difficultés d'orientation ou difficultés personnelles. Il sera question de ces difficultés dans le chapitre suivant, qui porte sur les besoins des jeunes.

4. LES BESOINS DES JEUNES ET LES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Pendant les entrevues menées dans les commissions scolaires ou dans les centres de formation, nous avons abordé la question des besoins des jeunes en demandant aux personnes interviewées s'il existait des services destinés particulièrement à la population des jeunes élèves et, si oui, en quoi consistaient ces services.

Premier constat général: dans les commissions scolaires visitées, les services offerts aux jeunes sont les mêmes que ceux qui sont offerts aux adultes. Il peut toutefois arriver qu'un membre du personnel s'occupe en priorité des jeunes ou que certaines activités s'adressent uniquement aux jeunes. Par exemple, dans un centre de formation, on a confié à un «aide pédagogique» tous les élèves âgés de 16 à 18 ans (les autres aides pédagogiques s'occupent des «adultes»); dans une autre commission scolaire, un CLSC organise des sessions du type «connaissance de soi» qui s'adressent aux jeunes; dans une autre, on oblige tous les jeunes qui s'inscrivent à l'éducation des adultes à suivre une session de trois semaines de formation, dont le but est de les amener à se fixer un objectif professionnel (les «adultes» ne sont pas obligés de s'inscrire à cette session de formation). Bref, on utilise avec les jeunes les mêmes outils que l'on a peu à peu conçus pour venir en aide à la population adulte. Comme il s'agit d'outils adaptables, on les considère appropriés aussi bien aux jeunes qu'aux élèves plus âgés.

Le deuxième constat général est que les services complémentaires sont organisés de façon parfois fort différente d'une commission scolaire à l'autre. Par exemple, si dans certaines commissions scolaires on offre des sessions d'accueil d'une durée de trois semaines, dans d'autres on préfère réserver seulement une ou deux journées à l'accueil des élèves. Autre exemple: un élève qui, pour toutes sortes de raisons, éprouve des difficultés à poursuivre ses études pourra, selon la commission scolaire, profiter des services d'un «responsable en accueil et référence», ou d'un «aide pédagogique», ou d'un «conseiller aux étudiants», etc. Dans d'autres commissions scolaires, ce sont surtout les formateurs et les formatrices qui s'occupent de suivre de façon globale le cheminement de l'élève, mettant ce dernier en rapport, au besoin, avec un conseiller en orientation ou avec un autre spécialiste. Autrement dit, il y a plusieurs façons de répondre aux mêmes besoins.

C'est pour cette raison que, dans ce chapitre, nous partirons d'abord des principaux besoins des élèves pour traiter de l'offre de services complémentaires. Dans un deuxième temps, nous mettrons certains services particuliers en évidence (services auxiliaires): bibliothèque, transport

scolaire, service de placement, service de santé, activités parascolaires. Enfin, nous évaluerons les coûts assumés par les élèves pour suivre des cours et recevoir des services complémentaires.

4.1 L'aide en cas de difficultés

Les personnes rencontrées en entrevue ont mentionné trois grands types de difficultés que peuvent éprouver les jeunes qui fréquentent les centres de formation pour adultes.

- Les problèmes d'orientation scolaire et professionnelle: il semble que plusieurs jeunes aient de la difficulté à se fixer un but réaliste et à se donner les moyens pour l'atteindre.

- Les problèmes plus précisément liés à l'apprentissage: retard par rapport au nombre d'heures allouées pour atteindre les objectifs, troubles ou difficultés d'apprentissage.

- Les problèmes personnels liés à la vie sociale ou affective: problèmes familiaux, économiques ou problèmes psychologiques qui entravent le cheminement scolaire de l'élève.

Nous avons cherché à savoir si les jeunes étaient nombreux à éprouver l'un ou l'autre de ces problèmes, s'ils avaient la possibilité de recevoir de l'aide et s'ils avaient été satisfaits de l'aide reçue.

Voyons d'abord quelle part des élèves expriment des besoins d'aide. Les chiffres à l'extrême droite du tableau 37 («Ensemble des élèves) indiquent que plus de 80 % des élèves expriment des besoins d'aide en ce qui a trait à leur cheminement scolaire et à leur choix de carrière, près de 70 % expriment des besoins d'aide parce qu'ils ont du mal à réussir leurs cours et, enfin, près de 50 % expriment des besoins d'aide en ce qui a trait à des difficultés personnelles pouvant affecter leur rendement scolaire. On peut aussi voir au tableau 37 que, de façon générale, le pourcentage des élèves qui expriment des besoins d'aide est, pour chacun des trois grands types de problèmes, à peu près le même quel que soit l'âge auquel les élèves sont entrés à l'éducation des adultes. Les élèves entrés à l'âge de 19 ans sont toutefois moins nombreux à exprimer des besoins liés à des problèmes personnels.

TABLEAU 37

Élèves qui expriment des besoins d'aide en ce qui a trait à l'orientation scolaire et professionnelle, à l'apprentissage et à la vie personnelle selon l'âge à l'entrée (en %)

	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	Ensemble des élèves
Interrogations sur le cheminement scolaire ou le choix de carrière	80,4	83,0	78,5	74,6	**80,2**
Difficultés à réussir les cours	69,9	70,9	66,2	64,8	**68,7**
Problèmes personnels pouvant affecter le rendement scolaire	46,2	48,7	47,1	40,6	**46,7**

Les chiffres du tableau 38 indiquent les pourcentages d'élèves qui disent avoir la possibilité de recevoir de l'aide pour chacun des grands types de problèmes. On peut voir que près de 90 % des élèves disent être en mesure de recevoir de l'aide s'ils éprouvent des difficultés d'orientation scolaire et professionnelle, que plus de 75 % peuvent recevoir de l'aide s'ils éprouvent du mal à réussir leurs cours mais que moins de 60 % peuvent recevoir de l'aide s'ils éprouvent des problèmes personnels pouvant affecter leur rendement scolaire.

TABLEAU 38

Élèves qui disent être en mesure de recevoir de l'aide en ce qui a trait à l'orientation scolaire et professionnelle, à l'apprentissage et à la vie personnelle (en %)

Interrogations sur le cheminement scolaire ou le choix de carrière	89,3
Difficultés à réussir les cours	77,0
Problèmes personnels pouvant affecter le rendement scolaire	58,7

Les élèves qui expriment des besoins et peuvent recevoir de l'aide sont-ils satisfaits de l'aide reçue? Les chiffres des tableaux 39 à 41 apportent des éléments de réponses à ces questions.

Le tableau 39 porte sur les besoins en orientation scolaire et professionnelle: les chiffres de la colonne du centre indiquent que parmi les élèves qui expriment des besoins, 90 %

disent avoir effectivement la possibilité de recevoir de l'aide[1]. Les chiffres de la colonne de droite indiquent que, parmi ceux qui expriment des besoins et qui ont la possibilité de recevoir de l'aide, près de 75 % sont satisfaits de l'aide reçue.

TABLEAU 39

Interrogations sur le cheminement scolaire et le choix de carrière: besoin, possibilité de recevoir de l'aide et satisfaction à l'égard de l'aide reçue (en %)

Élèves qui expriment des besoins d'aide*		Élèves qui ont la possibilité de recevoir de l'aide**		Élèves satisfaits de l'aide reçue***	
				Oui	74,1
		Oui 90,1	→	**Satisfaction**	
Oui	80,2 → **Aide**			Non	25,9
Besoin		Non 9,9			
Non	19,8				

* Pourcentages calculés sur l'ensemble des élèves.

** Pourcentages calculés sur le nombre total d'élèves qui expriment des besoins d'aide.

*** Pourcentages calculés sur le nombre total d'élèves qui expriment des besoins et qui reçoivent de l'aide.

1. Le pourcentage d'accès à une source d'aide est équivalent à celui qu'on observe pour l'ensemble des élèves (voir tableau 38).

En ce qui a trait aux difficultés à réussir les cours (voir le tableau 40), 75 % des élèves qui expriment des besoins disent avoir la possibilité de recevoir de l'aide (colonne du centre)[1]. Parmi ceux-ci, près de 80 % sont satisfaits de l'aide reçue (colonne de droite).

TABLEAU 40

Difficultés à réussir les cours: besoin, possibilité de recevoir de l'aide et satisfaction à l'égard de l'aide reçue (en %)

Élèves qui expriment des besoins d'aide*	Élèves qui ont la possibilité de recevoir de l'aide**	Élèves satisfaits de l'aide reçue***
		Oui 79,8
	Oui 75,4 →	**Satisfaction**
Oui 68,6 →	**Aide**	Non 20,2
Besoin	Non 24,6	
Non 31,4		

* Pourcentages calculés sur l'ensemble des élèves.

** Pourcentages calculés sur le nombre total d'élèves qui expriment des besoins d'aide.

*** Pourcentages calculés sur le nombre total d'élèves qui expriment des besoins et qui reçoivent de l'aide.

1. Le pourcentage d'accès à une source d'aide est équivalent à celui qu'on observe pour l'ensemble des élèves (voir tableau 38).

Enfin, en ce qui a trait aux problèmes personnels pouvant affecter le rendement scolaire (voir le tableau 41), un peu moins de 60 % des jeunes qui expriment des besoins disent avoir la possibilité de recevoir de l'aide (colonne du centre)[1]. Et parmi ceux-ci, 65 % sont satisfaits de l'aide reçue (colonne de droite).

TABLEAU 41

Problèmes personnels pouvant affecter le rendement scolaire: besoin, possibilité de recevoir de l'aide et satisfaction à l'égard de l'aide reçue (en %)

Élèves qui expriment des besoins d'aide*		Élèves qui ont la possibilité de recevoir de l'aide**		Élèves satisfaits de l'aide reçue***	
				Oui	65,2
		Oui	58,7 →	**Satisfaction**	
Oui	46,6 →	**Aide**		Non	34,8
Besoin		Non	41,3		
Non	53,4				

* Pourcentages calculés sur l'ensemble des élèves.

** Pourcentages calculés sur le nombre total d'élèves qui expriment des besoins d'aide.

*** Pourcentages calculés sur le nombre total d'élèves qui expriment des besoins et qui reçoivent de l'aide.

Il ressort de ces chiffres que c'est pour leurs problèmes personnels que les élèves ont le plus de mal à recevoir une aide qui est, de leur point de vue, satisfaisante: en effet, plus de 40 % des élèves qui expriment des besoins d'aide à cet égard disent qu'ils n'avaient pas la possibilité d'en recevoir, et près de 35 % de ceux qui ont reçu de l'aide n'en sont pas satisfaits.

1. Le pourcentage d'accès à une source d'aide est équivalent à celui qu'on observe pour l'ensemble des élèves (voir tableau 38).

4.2 Les services auxiliaires

Nous avons aussi traité des besoins des jeunes en leur demandant s'ils jugeaient certains services utiles à la réussite de leurs études et si ces services étaient offerts à l'endroit où ils suivaient des cours. Les services en question sont la bibliothèque, le transport scolaire, le service de santé et le service de placement. Voyons d'abord dans quelle mesure les élèves jugent utiles chacun de ces services.

TABLEAU 42
Élèves qui jugent utiles les services de bibliothèque, de transport scolaire, de santé et de placement selon l'âge à l'entrée (en %)

	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	Ensemble des élèves
Bibliothèque	62,7	67,7	66,3	68,4	**66,2**
Transport scolaire	60,5	58,1	53,5	53,7	**57,0**
Service de santé	55,4	56,4	52,5	54,1	**54,9**
Service de placement	77,5	79,3	76,7	81,6	**78,5**

Ce sont les services de placement et de bibliothèque que le plus grand nombre d'élèves jugent utiles à la réussite de leurs études (près de 80 % pour le service de placement et les deux tiers pour le service de bibliothèque). Par ailleurs, environ 55 % des élèves jugent utiles à la réussite de leurs études les services de transport scolaire et de santé. Les élèves qui entrent à l'âge de 18 ou 19 ans sont un peu moins nombreux que ceux qui entrent à l'âge de 16 ou 17 ans à juger utile à la réussite de leurs études le service de transport scolaire. Les autres services sont cependant jugés utiles dans des proportions semblables, quel que soit l'âge à l'entrée.

En ce qui concerne l'accès aux différents services, les chiffres du tableau 43 indiquent qu'un peu plus de 50 % des élèves ont accès à des services de bibliothèque, que le tiers ont accès à des services de transport scolaire, qu'un peu plus du quart ont accès à des services de santé et que près de 40 % ont accès à des services de placement.

TABLEAU 43

Élèves qui disent avoir accès des services de bibliothèque, de transport scolaire, de santé et de placement (en %)

Bibliothèque	51,6
Transport scolaire	33,6
Service de santé	27,4
Service de placement	39,9

Pour évaluer la différence entre les besoins et l'offre de services, nous procéderons de la même manière que dans la section précédente (sauf qu'il n'y a pas, ici, de données sur l'appréciation des services reçus). Les résultats figurent aux tableaux 44 à 47. On peut y voir que 54,4 % des élèves qui jugent le service de bibliothèque utile à la réussite de leurs études ont effectivement accès à ce service (tableau 44)[1]; que 45,1 % des élèves qui jugent le transport scolaire utile à la réussite de leurs études ont accès à ce service (tableau 45)[2]; que 34,9 % des élèves qui jugent un service de santé utile à la réussite de leurs études ont accès à ce service (tableau 46)[3] et, enfin, que 46,5 % des élèves qui jugent un service de placement utile à la réussite de leurs études ont accès à ce service (tableau 47)[4].

Il y a donc un écart important entre l'expression des besoins et l'accès aux services, celui-ci étant, selon le service, de 45 % (bibliothèque), de 55 % (transport scolaire, service de santé) et de 65 % (service de placement).

---

1. Le pourcentage d'accès au service est équivalent à celui qu'on observe pour l'ensemble des élèves (voir tableau 43).

2. Le pourcentage d'accès au service est supérieur à celui qu'on observe pour l'ensemble des élèves (voir tableau 43).

3. Le pourcentage d'accès au service est supérieur à celui qu'on observe pour l'ensemble des élèves (voir tableau 43).

4. Le pourcentage d'accès au service est supérieur à celui qu'on observe pour l'ensemble des élèves (voir tableau 43).

TABLEAU 44

Bibliothèque:
jugement sur l'utilité et l'accessibilité
du service (en %)

Élèves qui jugent le service utile à la réussite de leurs études*		Élèves qui reçoivent le service**
		Oui 54,4
Oui 66,2	⟶	Service
Utilité		Non 45,6
Non 33,8		

* Pourcentages calculés sur l'ensemble des élèves.
** Pourcentages calculés sur le nombre total d'élèves qui jugent le service utile à la réussite de leurs études.

TABLEAU 45

Transport scolaire:
jugement sur l'utilité et l'accessibilité
du service (en %)

Élèves qui jugent le service utile à la réussite de leurs études		Élèves qui reçoivent le service**
		Oui 45,1
Oui 57,0	⟶	Service
Utilité		Non 54,8
Non 43,0		

* Pourcentages calculés sur l'ensemble des élèves.
** Pourcentages calculés sur le nombre total d'élèves qui jugent le service utile à la réussite de leurs études.

TABLEAU 46

Service de santé:
jugement sur l'utilité et l'accessibilité
du service (en %)

Élèves qui jugent le service utile à la réussite de leurs études*		Élèves qui reçoivent le service**
		Oui 34,9
Oui 54,9	⟶	Service
Utilité		Non 65,1
Non 45,1		

* Pourcentages calculés sur l'ensemble des élèves.
** Pourcentages calculés sur le nombre total d'élèves qui jugent le service utile à la réussite de leurs études.

TABLEAU 47

Service de placement:
jugement sur l'utilité et l'accessibilité
du service (en %)

Élèves qui jugent le service utile à la réussite de leurs études*		Élèves qui reçoivent le service**
		Oui 46,5
Oui 78,5	⟶	Service
Utilité		Non 53,5
Non 21,6		

* Pourcentages calculés sur l'ensemble des élèves.
** Pourcentages calculés sur le nombre total d'élèves qui jugent le service utile à la réussite de leurs études.

4.3 Les activités parascolaires

Les jeunes ont aussi besoin d'activités parascolaires: activités sportives, sociales ou culturelles. Les chiffres du tableau 48 indiquent que les deux tiers des élèves disent vouloir participer à des activités parascolaires. Il n'y a pas, sur cette question, de différence significative en fonction de l'âge d'entrée des élèves.

Le tableau 49 montre que parmi les élèves intéressés aux activités parascolaires, les deux tiers ont eu l'occasion de participer à des activités de ce genre (colonne au centre du

tableau) et qu'une forte majorité d'entre eux (88,4 %) ont apprécié ces activités (colonne à droite du tableau).

TABLEAU 48

Élèves qui se disent intéressés par
des activités parascolaires selon l'âge à l'entrée (en %)

	16 ans	17 ans	18 ans	19 ans	Ensemble des élèves
Intérêt pour des activités parascolaires	68,6	67,4	63,6	66,7	**66,6**

TABLEAU 49

Activités parascolaires: intérêt, participation et
appréciation des activités (en %)

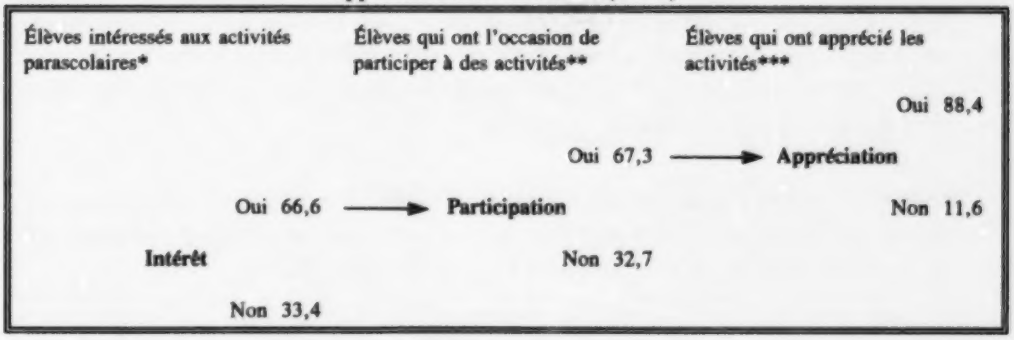

* Pourcentages calculés sur l'ensemble des élèves.

** Pourcentages calculés sur le nombre total d'élèves intéressés aux activités.

*** Pourcentages calculés sur le nombre total d'élèves intéressés aux activités et qui ont eu l'occasion de participer à des activités.

On peut voir que l'écart entre les besoins exprimés par les jeunes et l'offre effective de services est, en ce qui a trait aux activités parascolaires, moins grand que pour les services auxiliaires. Le taux de satisfaction est aussi plus élevé que celui que l'on a pu observer quant à l'aide reçue pour les différents types de problèmes.

Enfin, nous avons demandé aux jeunes d'énumérer les activités auxquelles ils étaient intéressés à participer. Les activités sportives ont la faveur de 70,9 % des élèves tandis que les activités culturelles ont la faveur de 25,2 % et les activités sociales, de 22,0 % (les

élèves pouvant nommer plus d'une activité, la somme de ces trois pourcentages dépasse 100 %).

4.4 Le coût des services

Pour terminer ce chapitre, voyons ce qu'il en coûte à un élève qui suit des cours à l'éducation des adultes pour certains services ou objets. Les estimations qui suivent sont fondées sur les réponses fournies par les élèves entrés à l'éducation des adultes à l'été ou à l'automne 1991 (55,9 % des élèves qui ont répondu au questionnaire)[1]. Les frais couvrent donc une période de 6 à 8 mois (l'enquête ayant eu lieu en avril 1992). Nous présentons séparément les résultats obtenus pour les élèves qui suivent des cours à temps complet et pour les élèves qui suivent des cours à temps partiel.

Inscription et services complémentaires: les élèves inscrits à temps complet ont payé en moyenne, pendant une période de six à 6 à 8 mois, 52,55 $ pour des frais d'inscription et des services complémentaires; les élèves inscrits à temps partiel ont payé à peu près le même montant, soit une moyenne de 49,83 $.

Manuels et cahiers d'exercices: les élèves inscrits à temps complet ont payé en moyenne, pendant une période de 6 à 8 mois, 38,95 $ pour les manuels et cahiers d'exercices alors que les élèves inscrits à temps partiel ont payé en moyenne 24,57 $.

Pour un assez fort pourcentage d'élèves, les coûts sont toutefois plus élevés que ceux qu'indiquent ces moyennes (voir les tableaux 50 et 51). Pour les frais d'inscription et autres services, le tiers des élèves inscrits à temps complet ont payé, pour une période de 6 à 8 mois, des frais allant de 51,00 $ à 100,00 $ et de 10 % à 15 % ont payé plus de 100,00 $; les chiffres sont équivalents pour les élèves inscrits à temps partiel. Pour les cahiers d'exercices et les manuels scolaires, un peu plus de 10 % des élèves inscrits à temps complet ont payé, pour une période de 6 à 8 mois, des frais allant de 51,00 $ à 100,00 $ et près de 15 % ont payé plus de 100,00 $. Les élèves inscrits à temps partiel sont tout aussi nombreux à avoir payé de 51,00 $ à 100,00 $ (10,5 %), mais moins nombreux à avoir payé plus de 100,00 $ (3,3 %).

---

1. Nous avons demandé aux élèves d'indiquer approximativement le montant qu'ils avaient eu à débourser depuis qu'ils suivaient des cours à l'Éducation des adultes. L'estimation des coûts est donc plus juste lorsque l'on compile ainsi les résultats obtenus pour des élèves qui ont débuté en même temps.

TABLEAU 50

Coûts assumés par les élèves pour l'inscription, les services complémentaires et les autres services (en %)*

Montant des frais d'inscription, des services complémentaires et des autres services	Élèves inscrits à temps complet**	Élèves inscrits à temps partiel***
50,00 $ et moins	54,6	57,5
51,00 $ à 100,00 $	32,9	32,6
101,00 $ à 150,00 $	9,1	7,7
Plus de 150,00 $	3,3	2,3
Total	99,9	100,1
(Moyenne)	(52,55 $)	(49,83 $)

* Estimations fondées sur les réponses fournies par les élèves inscrits depuis l'été ou l'automne 1990.

** 40,4 % des élèves qui ont répondu au questionnaire.

*** 15,4 % des élèves qui ont répondu au questionnaire.

TABLEAU 51

Coûts assumés par les élèves pour les cahiers d'exercices et les manuels scolaires (en %)*

Coûts des cahiers d'exercices et des manuels scolaires	Élèves inscrits à temps complet**	Élèves inscrits à temps partiel***
50,00 $ et moins	74,7	87,3
51,00 $ à 100,00 $	11,8	10,5
101,00 $ à 150,00 $	7,6	1,1
Plus de 150,00 $	5,9	1,2
Total	100,0	100,1
(Moyenne)	(38,95 $)	(24,57 $)

* Estimations fondées sur les réponses fournies par les élèves inscrits depuis l'été ou l'automne 1990.

** 40,4 % des élèves qui ont répondu au questionnaire.

*** 15,4 % des élèves qui ont répondu au questionnaire.

Les coûts à assumer pour suivre des cours à l'éducation des adultes sont-ils, en moyenne, très (ou trop) élevés? On peut répondre en partie à la question en comparant les chiffres de la présente enquête à ceux d'une enquête menée au printemps 1991 par la Direction de

la recherche pour la Direction de la coordination des réseaux[1]. Ceux-ci indiquent que les coûts obligatoires assumés par les parents d'élèves du secondaire étaient, en 1990-1991, de 73,47 $ par année (par élève en moyenne). Les coûts assumés par les élèves inscrits à temps complet à l'éducation des adultes, qui totalisent en moyenne 91,50 $ par élève, pour un peu moins d'une année (quand on additionne les coûts moyens d'inscription et de services et les coûts moyens de cahiers d'exercices et de manuels scolaires), sont donc plus élevés que ceux que doivent assumer les parents d'élèves du secondaire.

On retiendra d'abord, des données qui précèdent, le fait que de nombreux jeunes inscrits à l'éducation des adultes expriment des besoins en ce qui concerne des difficultés d'orientation, des difficultés scolaires ou des difficultés personnelles.

Une bonne majorité d'élèves affirment qu'ils peuvent recevoir de l'aide s'ils ont des problèmes d'orientation scolaire et professionnelle (90 %) ou s'ils ont de la difficulté à réussir leurs cours (75 %). Les élèves qui ont eu recours à ce genre de service sont généralement satisfaits de l'aide reçue (75 % à 80 %). Par contre, les élèves sont moins nombreux à pouvoir recevoir de l'aide s'ils ont des problèmes personnels pouvant affecter leur rendement scolaire (moins de 60 %) et ceux qui ont eu recours à ce genre de service ne sont satisfaits qu'à 65 % de l'aide reçue. En ce qui a trait aux services auxiliaires (bibliothèque, transport scolaire, service de santé, service de placement), l'offre de service est faible et même parfois très faible par rapport aux besoins exprimés par les élèves.

Enfin, d'après nos chiffres, il est en moyenne plus coûteux pour un élève inscrit à temps complet de fréquenter l'éducation des adultes que l'école secondaire: 91,50 $ par élève pour une période de 6 à 8 mois par rapport à 73,47 $ par élève pour une année à l'école secondaire (d'après les chiffres d'une enquête menée pour la DCR, citée plus haut).

---

1. Voir *La gratuité scolaire. Rapport du groupe de travail institué par le ministre de l'Éducation*, décembre 1991.

CONCLUSION

Comme on l'a démontré dans la première partie du présent rapport, la population des élèves âgés de moins de 20 ans inscrits au présecondaire et au secondaire à l'éducation des adultes a augmenté considérablement au cours des dernières années. En effet, cette population atteint 91 288 élèves en 1990-1991, ce qui représente un taux d'augmentation de près 70 % par rapport à l'année 1988-1989.

Les élèves de moins de 20 ans comptent aussi pour une part de plus en plus grande dans l'effectif total des élèves inscrits au présecondaire et au secondaire à l'éducation des adultes par rapport aux élèves des autres groupes d'âge, soit 25,7 % des élèves en 1988-1989, 32,1 % en 1989-1990 et 34,2 % en 1990-1991. De plus, pendant cette dernière année, ce sont également les élèves de moins de 20 ans qui suivent en moyenne le plus grand nombre d'heures de cours par année, soit 341,5 heures par élève en 1990-1991, totalisant ainsi près de 40 % des heures de cours financées au présecondaire et au secondaire.

Un peu plus de 15 % des élèves de moins de 20 ans entrent à l'éducation des adultes en étant déjà titulaires d'un diplôme d'études secondaires. Ces élèves viennent suivre des cours préalables aux études supérieures. Restent près de 85 % des élèves de moins de 20 ans qui arrivent à l'éducation des adultes sans diplôme. C'est auprès d'élèves qui se trouvent dans cette situation que nous avons mené une enquête par questionnaire. Nous en reprenons ici les principaux constats.

Une vie scolaire difficile

Plusieurs données de l'enquête menée auprès des élèves indiquent que la majorité de ceux-ci ont connu un cheminement scolaire difficile avant d'entrer à l'éducation des adultes. Plus de 65 % disent suivre des cours à l'éducation des adultes en raisons de difficultés qu'ils ont connues à l'école secondaire: difficultés scolaires ou difficultés dans leurs relations avec la direction, le personnel enseignant ou les autres élèves. Pendant leur dernière année à l'école secondaire, près de 30 % des élèves étaient inscrits en cheminement particulier ou en 1re ou 2e secondaire, ce qui indique, même pour les plus jeunes d'entre eux, un retard scolaire de deux ans ou plus.

En français, en anglais et en mathématique, le tiers des élèves avaient réussi une 1re ou une 2e secondaire, et près de 10 % ne pouvaient dire quelle était la dernière année réussie au secondaire. Mais même si l'élève arrive à l'éducation des adultes avec une 3e ou une 4e secondaire pour dernière année réussie dans l'une des trois matières de base, cela ne signifie pas qu'il a effectivement atteint, selon les critères en vigueur à l'éducation des adultes, un niveau plus élevé que celui qui n'a réussi qu'une 1re ou une 2e secondaire. En effet, en arrivant à l'éducation des adultes, près de la moitié des élèves suivent leurs premiers cours de français au présecondaire, près de 30 % au 1er cycle du secondaire et un peu plus de 20 % au 2e cycle du secondaire. Plus de 75 % se trouvent - toujours en français - classés à un niveau inférieur à celui atteint à l'école secondaire. En mathématique et en anglais, le taux de déclassement est un peu moins élevé (respectivement 46,0 % et 31,7 %).

Le déclassement que subissent les élèves de moins de 20 ans qui entrent à l'éducation des adultes ne s'explique pas vraiment par une absence prolongée du système d'éducation: 55 % des élèves fréquentaient encore l'école secondaire ou venaient de terminer l'année scolaire lorsqu'ils ont fait leur demande d'admission à l'éducation des adultes et 30 % avaient quitté l'école secondaire depuis moins d'un an. De plus, lorsque l'on compare le taux de déclassement en français selon la période de transition entre le secteur des jeunes et le secteur des adultes, on observe même un taux inférieur chez les élèves qui avaient quitté l'école secondaire depuis un an ou plus comparativement aux élèves qui n'avaient pas quitté l'école secondaire (le taux de déclassement en anglais et en mathématique est toutefois supérieur chez les élèves qui avaient quitté l'école depuis un an ou plus).

On doit plutôt supposer que la plupart des élèves qui subissent un déclassement en arrivant à l'éducation des adultes n'ont jamais véritablement acquis des bases solides, notamment en français, où plus de 90 % commencent par des cours de grammaire et d'orthographe. Le phénomène du déclassement indique également que l'éducation des adultes a des exigences et un fonctionnement différents du secteur des jeunes, même si on y poursuit les mêmes objectifs en formation générale. Notons enfin, à propos du phénomène de déclassement, que l'élève peut malgré tout se rattraper rapidement: en effet, parmi les élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits au présecondaire et au secondaire en 1990-1991 et qui, à l'entrée, suivaient la majeure partie de leurs cours au présecondaire, 50 % sont passés, en cours d'année, du présecondaire au 1er cycle du secondaire.

Un système apprécié par les jeunes... qui continuent néanmoins en bonne partie à décrocher

Plus de 90 % des jeunes élèves disent suivre des cours à l'éducation des adultes à cause d'une ou de plusieurs caractéristiques du régime pédagogique ou de l'enseignement de cet «autre système»: grille-matières plus légère qu'au secteur des jeunes, possibilité d'étudier à temps partiel ou enseignement individualisé. Ils sont tout aussi nombreux à affirmer que le secteur des adultes leur offre davantage de chances de réussir que le secteur des jeunes et ce, plus rapidement. Enfin, parmi les élèves qui suivent la majorité ou la totalité de leurs cours en enseignement individualisé (soit la presque totalité des élèves), près de 85 % jugent que ce type d'enseignement leur donne plus de chances de réussir leurs cours que le modèle d'enseignement qu'ils ont connu à l'école secondaire.

En dépit du taux élevé d'intérêt et de satisfaction manifesté à l'égard de l'éducation des adultes, plus de 40 % des élèves ont, à un moment où l'autre, interrompu leurs études avant d'avoir atteint leur objectif de formation (un peu plus de la moitié d'entre eux avaient repris leurs études au moment de l'enquête). Pour expliquer leur départ, près de 70 % des élèves qui ont interrompu leurs études invoquent une ou des raisons liées à un travail rémunéré. Malgré les avantages du régime pédagogique du secteur des adultes (la possibilité d'avoir un horaire de cours qui convient à ses besoins, la grille-matières plus légère), ces élèves ne peuvent pas concilier travail et études. D'ailleurs, le travail rémunéré semble moins une réalité des jeunes élèves inscrits à l'éducation des adultes qu'il ne l'est chez les élèves du secteur des jeunes. (En effet, d'après les chiffres d'une enquête sur le travail des jeunes menée par la Direction de la recherche auprès des élèves des écoles secondaires, 49,3 % des élèves de 16 ans et 46,1 % des élèves de 17 ans n'avaient pas de travail rémunéré. Nos chiffres indiquent qu'un peu plus de 65 % des élèves de moins de 20 ans inscrits à temps complet à l'éducation des adultes n'avaient pas de travail rémunéré.)

Il faut aussi souligner que les raisons invoquées par les jeunes qui ont interrompu leurs études pour expliquer leur départ ne sont pas uniquement liées au travail. Certains semblent revivre, à l'éducation des adultes, les difficultés qui ont pu les faire décrocher au secondaire: difficultés économiques (invoquées par 45 % des élèves qui ont interrompu leurs études), difficultés scolaires et difficultés d'orientation (invoquées par 43 % des élèves), difficultés personnelles et obligations familiales (invoquées par 40,6 % des élèves). Les jeunes qui fréquentent les centres de formation pour adultes semblent en effet beaucoup plus nombreux que les jeunes des écoles secondaires à connaître des problèmes de ce genre. C'est du moins ce qu'indiquent les données d'une autre partie de notre recherche.

Des besoins à combler

Plus de 80 % des élèves expriment des besoins d'aide en ce qui a trait à leur cheminement scolaire ou leurs choix de carrière et plus de 75 % expriment des besoins d'aide parce qu'ils ont du mal à réussir leurs cours. La grande majorité des élèves qui éprouvent l'un ou l'autre de ces besoins peuvent effectivement recevoir de l'aide (90 % pour des besoins d'aide en orientation scolaire et professionnelle et 75 % pour des besoins d'aide pédagogique) et sont en général satisfaits de l'aide reçue (taux de satisfaction de 75 % à 80 %).

Par ailleurs, un grand nombre d'élèves, soit plus de 45 %, expriment des besoins d'aide eu égard à des problèmes personnels pouvant affecter leur rendement scolaire. Il y a, pour ce genre de problèmes, moins de possibilités d'aide que pour des difficultés d'ordre scolaire - moins de 60 % des élèves qui expriment des besoins eu égard à des problèmes personnels disent qu'ils peuvent effectivement recevoir de l'aide - et le taux de satisfaction des élèves qui ont pu avoir recours à ce genre d'aide (taux qui est de 65 %) est aussi relativement moins élevé que celui qu'on observe pour l'aide en orientation scolaire et professionnelle ou l'aide pédagogique.

L'écart entre les besoins exprimés par les élèves et l'accès aux services est aussi observable en ce qui a trait à certains services auxiliaires. Près de 80 % des élèves jugent un service de placement utile à la réussite de leurs études mais seulement 47 % d'entre eux ont accès à ce service; les deux tiers des élèves jugent un service de bibliothèque utile à la réussite de leurs études mais 54 % d'entre eux ont accès à ce service; 57 % des élèves jugent un service de transport scolaire utile à la réussite de leurs études mais 54 % d'entre eux ont accès à ce service; enfin, 55 % des élèves jugent un service de santé utile à la réussite de leurs études mais 35 % d'entre eux ont accès à ce service. L'accès à des activités parascolaires est plus élevé: les deux tiers des élèves désireux de participer à des activités parascolaires ont effectivement eu l'occasion de le faire et près de 90 % d'entre eux ont apprécié les activités auxquelles ils ont participé.

Quand au coût des services à l'éducation des adultes, nous avons pu les estimer, pour les élèves inscrits à temps complet, à une moyenne de 91,50 $ pour une période de 6 à 8 mois. Les coûts sont en moyenne un peu moins élevés pour les élèves à temps partiel: 74,40 $ pour une période de 6 à 8 mois. Comparativement aux coûts obligatoirement assumés par les parents des élèves du secondaire (coûts évalués en moyenne à 73,47 $ par élève en 1990-1991), les coûts sont plus importants pour les élèves inscrits à temps complet à l'éducation des adultes.

Des jeunes qui doivent répondre aux exigences de la société

On peut, bien sûr, s'interroger sur la motivation des jeunes qui fréquentent les centres de formation pour adultes: près de 60 % disent y suivre des cours, soit parce qu'ils y sont obligés par quelqu'un, soit parce qu'ils reçoivent une allocation, soit parce qu'ils ont des amis et des amies à l'éducation des adultes, soit parce qu'ils n'ont rien d'autre à faire. Le tiers ne consacrent pas de temps à leurs travaux scolaires en dehors de la classe, un autre tiers y consacrent moins de deux heures par semaine. Reste que la presque totalité des jeunes sont conscients des exigences de la société quant à la scolarisation, exigences que l'on peut résumer par «l'obligation d'avoir au moins un secondaire 5» (que des publicités rappellent d'ailleurs quotidiennement).

Les jeunes de moins de 20 ans, surtout lorsqu'ils sont en grand nombre, transforment l'atmosphère des centres de formation: ils se tiennent en «gang» et reproduisent parfois des comportements surtout observables à l'école secondaire: nonchalance et indiscipline. Plus de 85 % des jeunes vivent soit avec leurs deux parents, soit avec l'un des deux; leur principale responsabilité a toujours été, pour la plupart, d'«aller à l'école». Par ailleurs, il semble qu'en plus de leurs difficultés scolaires ou de leurs difficultés d'orientation, plusieurs jeunes vivent - peut-être en raison de ces difficultés - plus de problèmes personnels que la moyenne des jeunes[1].

Les services d'enseignement offerts à l'éducation des adultes répondent aux attentes d'une grande majorité des jeunes qui y suivent des cours, notamment à cause de la souplesse du régime pédagogique. (Notons toutefois que près de la moitié des jeunes ont dit qu'ils auraient été intéressés à fréquenter une école pour raccrocheurs.) Mais il semble qu'il faudra plus que cela pour mener certains d'entre eux à la réussite.

---

1. Ces affirmations sont fondées non seulement sur les données du sondage mais sur les propos de plusieurs personnes rencontrées en entrevue au moment de la préparation du questionnaire.

ANNEXE 1

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1
Effectif de l'éducation des adultes au présecondaire et au secondaire, par groupe d'âge 4

TABLEAU 2
Effectif de l'éducation des adultes au présecondaire et au secondaire par groupe d'âge et par secteur linguistique 4

TABLEAU 3
Élèves du présecondaire et du secondaire qui participent à la mesure Rattrapage scolaire, par groupe d'âge 6

TABLEAU 4
Effectif de l'éducation des adultes au présecondaire et au secondaire, par sexe et par groupe d'âge (en %) 6

TABLEAU 5
Nombre d'heures de cours par année, moyenne par groupe d'âge 7

TABLEAU 6
Répartition selon l'âge des élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits au présecondaire et au secondaire en 1990-1991 (en %) 8

TABLEAU 7
Répartition selon la situation scolaire des élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits au présecondaire et au secondaire en 1990-1991 (en %) 9

TABLEAU 8
Répartition selon le secteur de formation à la première et à la dernière inscription des élèves de moins de 20 ans nouvellement inscrits au présecondaire et au secondaire en 1990-1991 (en %) 10

TABLEAU 9
Répartition des élèves selon l'âge au 1er juillet 1991 (en %) 15

TABLEAU 10
Répartition des élèves selon le secteur de formation (en %) 16

TABLEAU 11
Répartition des élèves selon le type de fréquentation (en %) 16

TABLEAU 12

Répartition des élèves selon la participation à la mesure Rattrapage scolaire (en %) 16

TABLEAU 13

Répartition des élèves selon le sexe (en %) 17

TABLEAU 14

Répartition des élèves selon la situation à l'éducation des adultes au moment de l'enquête (en %) 18

TABLEAU 15

Répartition des élèves selon la date de la première inscription à l'éducation des adultes (en %) 18

TABLEAU 16

Répartition des élèves selon l'âge à la première inscription à l'éducation des adultes (en %) 19

TABLEAU 17

Répartition des élèves selon l'objectif poursuivi à l'éducation des adultes (en %) 19

TABLEAU 18

Répartition des élèves selon le projet à la sortie de l'éducation des adultes (en %) 19

TABLEAU 19

Répartition des élèves selon le temps pour atteindre leur objectif de formation à l'éducation des adultes (en %) 20

TABLEAU 20

Répartition des élèves selon la langue maternelle (en %) 21

TABLEAU 21

Répartition des élèves selon le lieu de naissance (en %) 21

TABLEAU 22

Répartition des élèves selon la région (en %) 21

TABLEAU 23

Répartition des élèves selon le milieu de vie (en %) 22

TABLEAU 24
Répartition des élèves selon la classe dans laquelle ils suivaient la majorité de leurs cours à l'école secondaire et l'âge à l'entrée à l'éducation des adultes 24

TABLEAU 25
Répartition des élèves selon la dernière classe réussie en français, en anglais et en mathématique à l'école secondaire (en %) 25

TABLEAU 26
Répartition des élèves selon leur classement à l'entrée à l'éducation (en %) 27

TABLEAU 27
Répartition des élèves selon leur classement à l'entrée à l'éducation des adultes par rapport à la dernière année réussie à l'école secondaire (en %) 27

TABLEAU 28
Répartition des élèves selon leur classement à l'entrée à l'éducation des adultes par rapport à la dernière année réussie à l'école secondaire (en %) 28

TABLEAU 29
Raisons incitant les jeunes à s'inscrire à l'éducation des adultes selon l'âge à l'entrée (en %) 33

TABLEAU 30
Raisons incitant les jeunes à s'inscrire à l'éducation des adultes selon l'âge à l'entrée (tableau détaillé, en %) 35

TABLEAU 31
Satisfaction à l'égard de différents aspects de l'éducation des adultes selon l'âge à l'entrée (en %) 37

TABLEAU 32
Satisfaction à l'égard de différents aspects de l'éducation des adultes selon le type d'enseignement reçu (en %) 39

TABLEAU 33
Élèves qui se disent intéressés par une école pour raccrocheurs selon l'âge à l'entrée (en %) 40

TABLEAU 34
Répartition des élèves selon le temps consacré aux travaux scolaires en dehors de la classe et leur situation au moment de l'enquête (en %) 41

TABLEAU 35
Raisons pour lesquelles les jeunes interrompent leurs études à l'éducation des adultes selon l'âge à l'entrée (en %) 44

TABLEAU 36
Répartition des élèves selon le temps consacré à un travail rémunéré selon la situation au moment de l'enquête (en %) 45

TABLEAU 37
Élèves qui expriment des besoins d'aide en ce qui a trait à l'orientation scolaire et professionnelle, à l'apprentissage et à la vie personnelle selon l'âge à l'entrée (en %) 49

TABLEAU 38
Élèves qui disent être en mesure de recevoir de l'aide en ce qui a trait à l'orientation scolaire et professionnelle, à l'apprentissage et à la vie personnelle (en %) 49

TABLEAU 39
Interrogations sur le cheminement scolaire et le choix de carrière: besoin, possibilité de recevoir de l'aide et satisfaction à l'égard de l'aide reçue (en %) 50

TABLEAU 40
Difficultés à réussir les cours: besoin, possibilité de recevoir de l'aide et satisfaction à l'égard de l'aide reçue (en %) 51

TABLEAU 41
Problèmes personnels pouvant affecter le rendement scolaire: besoin, possibilité de recevoir de l'aide et satisfaction à l'égard de l'aide reçue (en %) 52

TABLEAU 42
Élèves qui jugent utiles les services de bibliothèque, de transport scolaire, de santé et de placement selon l'âge à l'entrée (en %) 53

TABLEAU 43
Élèves qui disent avoir accès des services de bibliothèque, de transport scolaire, de santé et de placement (en %) 54

TABLEAU 44
Bibliothèque: jugement sur l'utilité et l'accessibilité du service (en %) 55

TABLEAU 45
Transport scolaire: jugement sur l'utilité et l'accessibilité du service (en %) 55

TABLEAU 46
Service de santé: jugement sur l'utilité et l'accessibilité du service (en %) 56

TABLEAU 47
Service de placement: jugement sur l'utilité et l'accessibilité du service (en %) 56

TABLEAU 48
Élèves qui se disent intéressés par des activités parascolaires selon l'âge à à l'entrée (en %) 57

TABLEAU 49
Activités parascolaires: intérêt, participation et appréciation des activités (en %) 57

TABLEAU 50
Coûts assumés par les élèves pour l'inscription, les services complémentaires et les autres services (en %) 59

TABLEAU 51
Coûts assumés par les élèves pour les cahiers d'exercices et les manuels scolaires (en %) 59

ANNEXE 2

SONDAGE SUR L'ÉDUCATION DES ADULTES

Bonjour,

Comme tu as sans doute pu le constater, de plus en plus de jeunes adultes viennent poursuivre leurs études secondaires à l'éducation des adultes. C'est pour mieux connaître leurs goûts et leurs besoins que le ministère de l'Éducation effectue ce sondage. Ton nom a été choisi au hasard parmi les élèves inscrits et inscrites à l'éducation des adultes. En acceptant de répondre aux questions qui suivent, tu apportes de l'information qui contribuera à améliorer les services offerts à l'éducation des adultes.

Nous te demandons de remplir ce questionnaire le plus tôt possible, de le glisser dans l'enveloppe ci-jointe et de déposer celle-ci dans une boîte aux lettres (l'affranchissement est déjà payé).

Merci à l'avance pour ta précieuse collaboration.

CLAUDE BEAUCHESNE
Direction de la recherche
Ministère de l'Éducation
Tél.: (418) 643-1723

Québec

COMMENT RÉPONDRE AU QUESTIONNAIRE

Lis attentivement l'énoncé.

Choisis la réponse qui se rapproche le plus de ta situation.

Fais une coche dans la case qui correspond à la réponse que tu as choisie.

Exemple:

En moyenne, combien de fois **par semaine** pratiques-tu des sports?

- Rarement ou jamais. ☐
- Une fois. ☐
- Deux ou trois fois. ☐
- Plus de trois fois. ☐

Ne choisis qu'une seule réponse, sauf pour les questions où il est indiqué que tu peux en choisir plusieurs.

Réponds à toutes les questions.

Merci.

(1-4)

Carte 1 (5)

Série (6-7)

SECTION 1

1. **Présentement, es-tu inscrit(e) en formation générale à l'éducation des adultes?** (8)

   — Oui, je suis inscrit(e) à *temps complet*. ☐ 1

   — Oui, je suis inscrit(e) à *temps partiel*. ☐ 2

   — Non, je ne suis pas inscrit(e) en formation générale à l'éducation des adultes. ☐ 3

Si tu as répondu OUI à la question 1, passe tout de suite à la SECTION 2 du questionnaire (page 5). Si tu as répondu NON, réponds à la question suivante.

2. **Parmi les énoncés qui suivent, indique celui qui correspond à ta situation.** (9)

   — J'ai déjà été inscrit(e) à l'éducation des adultes, mais j'ai interrompu mes études *avant* d'avoir complété le diplôme d'études secondaires (DES) ou les cours préalables au diplôme ou au certificat d'études professionnelles (DEP ou CEP). ☐ 1

   — J'ai déjà été inscrit(e) à l'éducation des adultes et j'ai terminé le diplôme d'études secondaires (DES) ou les cours préalables au diplôme ou au certificat d'études professionnelles (DEP ou CEP). ☐ 2

   — Je n'ai jamais été inscrit(e) à l'éducation des adultes. ☐ 3

   — Autres. (Précise.)

   _____

   _____

   _____

   _____

   _____

Si tu as déjà été inscrit(e) à l'éducation des adultes, passe tout de suite à la SECTION 2 (page 5).

Si tu n'as jamais été inscrit(e) à l'éducation des adultes, réponds à la QUESTION 3 (page suivante) et retourne immédiatement le questionnaire dans l'enveloppe affranchie à cette fin.

3. Présentement, es-tu aux études? (10)

— Oui, je suis aux études à temps complet. ☐ 1

— Oui, je suis aux études à temps partiel. ☐ 2

— Non, je ne suis pas aux études. ☐ 3

4. Si tu es aux études à temps complet ou à temps partiel, indique à quel endroit tu suis des cours. (11)

— Dans une école secondaire. ☐ 1

— Dans une école pour «décrocheurs(euses)» ou pour «raccrocheurs (euses)». ☐ 2

— Dans un centre de formation professionnelle. ☐ 3

— Autre. (Précise.)

_____

_____

_____

_____

_____

SECTION 2

Remarque

Même si tu n'es plus inscrit(e) à l'éducation des adultes, réponds à ces questions en te reportant aux situations que tu vivais pendant les derniers mois où tu fréquentais un centre d'éducation des adultes.

5. Combien d'heures de cours suis-tu (ou suivais-tu) par semaine? (12-13)

_____ heures.

6. À quel moment de la journée suis-tu (ou suivais-tu) des cours? (14)

— Le jour. ☐ 1

— Le soir. ☐ 2

— Le jour et le soir. ☐ 3

7. À quel moment t'es-tu inscrit(e) *pour la première fois* à l'éducation des adultes? (15-16)

— Automne 1991. ☐ 01

— Été 1991. ☐ 02

— Hiver 1991. ☐ 03

— Automne 1990. ☐ 04

— Été 1990. ☐ 05

— Hiver 1990. ☐ 06

— Automne 1989. ☐ 07

— Été 1989. ☐ 08

— Autre. (Précise.)

_____

8. Quel âge avais-tu lorsque tu t'es inscrit(e) *pour la première fois* à l'éducation des adultes? (17)

— Moins de 16 ans. ☐ 1

— 16 ans. ☐ 2

— 17 ans. ☐ 3

— 18 ans. ☐ 4

— 19 ans. ☐ 5

— Plus de 19 ans. ☐ 6

9. Quand tu as fait une première demande d'admission à l'éducation des adultes... (18)

— ...tu fréquentais encore l'école secondaire et tu voulais entrer à l'éducation des adultes *avant* la fin de l'année scolaire. ☐ 1

— ...tu fréquentais encore l'école secondaire et tu voulais entrer à l'éducation des adultes *après* la fin de l'année scolaire. ☐ 2

— ...tu venais de terminer l'année scolaire à l'école secondaire (mois d'été). ☐ 3

— ...tu avais quitté l'école secondaire depuis moins de six mois. ☐ 4

— ...tu avais quitté l'école secondaire depuis six mois à un an. ☐ 5

— ...tu avais quitté l'école secondaire depuis un an ou plus. ☐ 6

10. Combien de temps s'est-il écoulé entre le moment où tu as fait une première demande d'admission à l'éducation des adultes et le moment où tu as commencé à y suivre des cours (période d'attente)? (19)

— Moins de 1 mois. ☐ 1

— Entre 1 et 3 mois. ☐ 2

— Entre 4 et 6 mois. ☐ 3

— Plus de 6 mois. ☐ 4

11. La dernière année où tu étais à l'école secondaire, dans quelle classe suivais-tu la majorité (la moitié ou plus) de tes cours? (20)

— 1re secondaire. ☐ 1

— 2e secondaire. ☐ 2

— 3e secondaire. ☐ 3

— 4e secondaire. ☐ 4

— 5e secondaire. ☐ 5

— 6e secondaire. ☐ 6

— Cheminement particulier. ☐ 7

12. En te fiant au dernier bulletin que tu as reçu à l'école secondaire, indique la dernière année que tu as réussie dans chacune des trois matières qui suivent.

	1re sec.	2e sec.	3e sec.	4e sec.	5e sec.	
FRANÇAIS	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	(21)
ANGLAIS	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	(22)
MATHÉMATIQUE	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	☐ 5	(23)

13. Depuis que tu es à l'éducation des adultes, as-tu suivi des cours de FRANÇAIS? (24)

— Oui. ☐ 1

— Non. ☐ 2

Si oui, indique dans quelle classe (niveau) tu as suivi tes premiers cours de FRANÇAIS à l'éducation des adultes. (25)

— Alphabétisation. ☐ 1

— Présecondaire. ☐ 2

— 1re secondaire. ☐ 3

— 2e secondaire. ☐ 4

— 3e secondaire. ☐ 5

— 4e secondaire. ☐ 6

— 5e secondaire. ☐ 7

Indique dans quel domaine («savoir») tu as suivi tes premiers cours de français. (26)

— Savoir orthographier. ☐ 1

— Savoir rédiger. ☐ 2

— Savoir lire. ☐ 3

— Savoir écouter. ☐ 4

— Savoir parler. ☐ 5

14. Depuis que tu es à l'éducation des adultes, as-tu suivi des cours d'ANGLAIS? (27)

— Oui. ☐ 1

— Non. ☐ 2

Si oui, indique dans quelle classe (niveau) tu as suivi tes premiers cours d'ANGLAIS à l'éducation des adultes. (28)

— Présecondaire. ☐ 1

— 1re secondaire. ☐ 2

— 2e secondaire. ☐ 3

— 3e secondaire. ☐ 4

— 4e secondaire. ☐ 5

— 5e secondaire. ☐ 6

15. Depuis que tu es à l'éducation des adultes, as-tu suivi des cours de MATHÉMATIQUE? (29)

— Oui. ☐ 1

— Non. ☐ 2

Si oui, indique dans quelle classe (niveau) tu as suivi tes premiers cours de MATHÉMATIQUE à l'éducation des adultes. (30)

— Présecondaire. ☐ 1

— 1re secondaire. ☐ 2

— 2e secondaire. ☐ 3

— 3e secondaire. ☐ 4

— 4e secondaire. ☐ 5

— 5e secondaire. ☐ 6

16. Depuis ta première inscription à l'éducation des adultes, as-tu interrompu temporairement tes études (excluant les mois d'été)? (31)

— Oui. ☐ 1

— Non. ☐ 2

Si tu as répondu OUI, réponds aux deux questions qui suivent. Si tu as répondu NON, passe à la question 19.

17. Pendant combien de mois as-tu interrompu tes études? (32)

— De 1 à 3 mois. ☐ 1

— De 4 à 6 mois. ☐ 2

— De 7 mois à 1 an. ☐ 3

— Plus de 1 an. ☐ 4

18. Voici une série de raisons qui peuvent expliquer que tu as interrompu tes études à l'éducation des adultes. Pour chacune d'elles, indique si, dans ton cas, elle est vraie ou elle est fausse.

	Vraie	Fausse	
— Je ne réussissais pas les cours.	☐ 1	☐ 2	(33)
— Je n'aimais pas les cours.	☐ 1	☐ 2	(34)
— J'avais le goût de travailler.	☐ 1	☐ 2	(35)
— Je travaillais en plus de mes études et j'étais trop fatigué(e) pour faire les deux.	☐ 1	☐ 2	(36)
— J'avais des difficultés personnelles.	☐ 1	☐ 2	(37)
— J'ai eu une offre d'emploi.	☐ 1	☐ 2	(38)
— J'étais malade.	☐ 1	☐ 2	(39)
— J'étais enceinte.	☐ 1	☐ 2	(40)
— J'éprouvais des problèmes familiaux.	☐ 1	☐ 2	(41)
— Je ne me sentais pas à ma place à l'éducation des adultes.	☐ 1	☐ 2	(42)
— Je ne savais pas où m'orienter dans mes études.	☐ 1	☐ 2	(43)
— Je devais aider financièrement ma famille.	☐ 1	☐ 2	(44)
— Je devais rester à la maison pour prendre soin d'un ou de plusieurs membres de ma famille.	☐ 1	☐ 2	(45)
— J'avais besoin d'argent pour moi-même.	☐ 1	☐ 2	(46)
— On m'a mis(e) à la porte de l'éducation des adultes.	☐ 1	☐ 2	(47)
— Autres. (Précise.)			(48)

_____

_____

_____

_____

SECTION 3

19. Voici une série de raisons qui peuvent motiver une personne à suivre des cours à l'éducation des adultes. Pour chacune d'elles, indique si, dans ton cas, elle est très importante, plutôt importante, peu importante, ou pas du tout importante.

JE SUIS DES COURS À L'ÉDUCATION DES ADULTES PARCE QUE...

	Très importante	Plutôt importante	Peu importante	Pas du tout importante	
a) ...je dois réussir certains préalables avant d'être admis(e) dans un centre de formation professionnelle ou dans un cégep.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(49)
b) ...je ne peux pas obtenir d'emploi si je n'ai pas un diplôme d'études secondaires.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(50)
c) ...j'y suis obligé(e) par quelqu'un (parent ou autres).	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(51)
d) ...j'ai besoin des connaissances qu'on y enseigne pour mieux me débrouiller dans la vie.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(52)
e) ...je peux étudier à temps partiel.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(53)
f) ...je n'ai pas d'emploi à temps complet actuellement.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(54)
g) ...je ne réussissais pas mes cours à l'école secondaire.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(55)
h) ...je reçois une allocation pour poursuivre mes études (aide sociale, assurance-chômage ou autre).	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(5(
i) ...l'enseignement est individualisé.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(5
j) ...on m'a mis(e) à la porte de l'école secondaire.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(

JE SUIS DES COURS À L'ÉDUCATION DES ADULTES PARCE QUE...

	Très importante	Plutôt importante	Peu importante	Pas du tout importante	
k) ...je n'entretenais pas de bonnes relations avec mes compagnons et mes compagnes de classe à l'école secondaire.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(59)
l) ...je n'entretenais pas de bonnes relations avec certains enseignants ou enseignantes à l'école secondaire.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(60)
m) ...je n'entretenais pas de bonnes relations avec la direction de l'école secondaire.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(61)
n) ...je peux obtenir un diplôme d'études secondaires (DES) en suivant moins de cours qu'à l'école secondaire.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(62)
o) ...je peux obtenir les préalables au certificat ou au diplôme d'études professionnelles (CEP ou DEP) en suivant moins de cours qu'à l'école secondaire.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(63)
p) ...j'ai des amis(es) qui suivent des cours à l'éducation des adultes.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(64)
q) ...je n'ai rien d'autre à faire.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(65)

20. Pour chacune des affirmations qui suivent, indique si tu es tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord.

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	
a) À l'éducation des adultes, j'ai un horaire de cours qui convient à mes besoins.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(66)
b) À l'éducation des adultes, les formateurs et les formatrices ont généralement le temps de me fournir des explications sur la matière.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(67)
c) À l'éducation des adultes, je peux apprendre à mon rythme.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(68)
d) À l'éducation des adultes, j'ai davantage de chances de réussir mes cours qu'à l'école secondaire.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(69)
e) À l'éducation des adultes, je peux obtenir un diplôme d'études secondaires (DES) plus rapidement qu'à l'école secondaire.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(70)
f) À l'éducation des adultes, je peux obtenir les préalables au certificat ou au diplôme d'études professionnelles (CEP ou DEP) plus rapidement qu'à l'école secondaire.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(71)
g) À l'éducation des adultes, je suis traité(e) comme un(e) adulte et non pas comme un(e) adolescent(e).	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(72)
h) À l'éducation des adultes, je reçois davantage d'attention de la part des formateurs et des formatrices ou des autres membres du personnel que j'en recevais à l'école secondaire.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(73)

21. En dehors des heures où tu es en classe, consacres-tu du temps à tes travaux scolaires? (74)

— Oui. ☐ 1

— Non. ☐ 2

Si oui, combien d'heures par semaine consacres-tu à tes travaux scolaires en dehors des heures où tu es en classe (approximativement)? (75)

— Moins de 1 heure. ☐ 1

— De 1 à 2 heures. ☐ 2

— De 3 à 5 heures. ☐ 3

— De 6 à 10 heures. ☐ 4

— De 11 à 20 heures. ☐ 5

— Plus de 20 heures. ☐ 6

(1-4)

Carte 2 (5)

22. Depuis que tu es à l'éducation des adultes, as-tu eu à payer des frais pour les éléments qui suivent?

	Oui	Non	
— Inscription.	☐ 1	☐ 2	(6)
— Services complémentaires.	☐ 1	☐ 2	(7)
— Autres services.	☐ 1	☐ 2	(8)
— Manuels scolaires.	☐ 1	☐ 2	(9)
— Cahiers d'exercices.	☐ 1	☐ 2	(10)
— Autres. (Précise.)			(11)

_____

_____

_____

23. Pour chacun des éléments qui suivent, à combien évalues-tu approximativement le montant d'argent que tu as eu à débourser depuis que tu es à l'éducation des adultes?

	Montant ($)	
— Inscription.	____ , ____ $	(12-16)
— Services complémentaires.	____ , ____ $	(17-21)
— Autres services.	____ , ____ $	(22-26)
— Manuels scolaires.	____ , ____ $	(27-31)
— Cahiers d'exercices.	____ , ____ $	(32-36)
— Autres. (Précise.)		
_____	____ , ____ $	(37, 38-42)
_____	____ , ____ $	(43, 44-48)
_____	____ , ____ $	(49, 50-54)

(1-4)

Carte 3 (5)

24. Voici une liste de services qui peuvent être offerts à l'éducation des adultes. Pour chacun d'eux, indique s'il est offert à l'endroit que tu fréquentes.

	Oui	Non	
— Orientation et information scolaire.	☐ 1	☐ 2	(6)
— Bibliothèque.	☐ 1	☐ 2	(7)
— Activités sportives.	☐ 1	☐ 2	(8)
— Transport scolaire.	☐ 1	☐ 2	(9)
— Service de psychologie.	☐ 1	☐ 2	(10)
— Service de santé.	☐ 1	☐ 2	(11)
— Service de placement étudiant.	☐ 1	☐ 2	(12)
— Autres. (Précise.)			(13)

_____

_____

_____

25. Voici de nouveau la liste de services qui apparaît à la question précédente. Pour chacun d'eux, indique si, pour toi, il apparaît utile pour la réussite de tes études.

	Très utile	Plutôt utile	Plus ou moins utile	Inutile	
— Orientation et information scolaire.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(14)
— Bibliothèque.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(15)
— Activités sportives.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(16)
— Transport scolaire.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(17)
— Service de psychologie.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(18)
— Service de santé.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(19)
— Service de placement étudiant.	☐ 1	☐ 2	☐ 3	☐ 4	(20)
— Autres. (Précise.)					(21)

_____

_____

_____

26. À l'éducation des adultes, les cours que tu suis sont-ils donnés selon un modèle d'enseignement individualisé? (22)

— Oui, la majorité (la moitié ou plus) des cours que je suis sont donnés selon un modèle d'enseignement individualisé. ☐ 1

— Oui, quelques-uns (moins de la moitié) des cours que je suis sont donnés selon un modèle d'enseignement individualisé. ☐ 2

— Non, aucun des cours que je suis n'est donné selon un modèle d'enseignement individualisé. ☐ 3

Si tu as répondu NON, passe tout de suite à la question 28.

Si tu as répondu OUI, réponds à la question suivante.

27. Dirais-tu que l'enseignement individualisé... (23)

— ...te donne *davantage de chances* de réussir tes cours que le modèle que tu as connu à l'école secondaire (enseignement de groupe ou enseignement magistral)? ☐ 1

— ...te donne *ni plus ni moins de chances* de réussir tes cours que le modèle que tu as connu à l'école secondaire (enseignement de groupe ou enseignement magistral)? ☐ 2

— ...te donne *moins de chances* de réussir tes cours que le modèle que tu as connu à l'école secondaire (enseignement de groupe ou enseignement magistral)? ☐ 3

28. À l'éducation des adultes, peux-tu trouver de l'aide si tu as des problèmes personnels qui affectent ton rendement scolaire? (OUI, NON, JE NE SAIS PAS. Réponds aussi aux sous-questions.) (24-25)

— OUI ☐ ⟶ **As-tu déjà eu recours à ce genre d'aide?**

- Oui, et j'en ai été très satisfait(e). ☐ 01
- Oui, et j'en ai été satisfait(e). ☐ 02
- Oui, et j'en ai été plus ou moins satisfait(e). ☐ 03
- Oui, et je n'en ai pas été satisfait(e). ☐ 04
- Non, car je n'ai pas eu de problèmes personnels importants depuis que je suis à l'éducation des adultes. ☐ 05
- Non, car je n'avais pas confiance aux personnes qui auraient pu m'apporter ce genre d'aide. ☐ 06
- Non, car j'ai eu de la difficulté à prendre contact avec les personnes qui auraient pu m'apporter ce genre d'aide. ☐ 07

— NON ☐ ⟶ **Crois-tu que ce genre d'aide pourrait t'être utile?**

- Oui. ☐ 08
- Non. ☐ 09
- Je ne sais pas. ☐ 10

— JE NE SAIS PAS ☐ ⟶ **Crois-tu que ce genre d'aide pourrait t'être utile?**

- Oui. ☐ 11
- Non. ☐ 12
- Je ne sais pas. ☐ 13

29. À l'éducation des adultes, peux-tu trouver de l'aide si tu as des interrogations sur ton cheminement scolaire ou sur tes choix de carrière? (OUI, NON, JE NE SAIS PAS. Réponds aussi aux sous-questions.) (26-27)

— OUI ☐ ⟶ **As-tu déjà eu recours à ce genre d'aide?**

- Oui, et j'en ai été très satisfait(e). ☐ 01
- Oui, et j'en ai été satisfait(e). ☐ 02
- Oui, et j'en ai été plus ou moins satisfait(e). ☐ 03
- Oui, et je n'en ai pas été satisfait(e). ☐ 04
- Non, car je n'ai pas eu d'interrogations sur mon cheminement scolaire ni sur mes choix de carrière depuis que je suis à l'éducation des adultes. ☐ 05
- Non, car je n'avais pas confiance aux personnes qui auraient pu m'apporter ce genre d'aide. ☐ 06
- Non, car j'ai eu de la difficulté à prendre contact avec les personnes qui auraient pu m'apporter ce genre d'aide. ☐ 07

– NON ☐ ⟶ **Crois-tu que ce genre d'aide pourrait t'être utile?**

- Oui. ☐ 08
- Non. ☐ 09
- Je ne sais pas. ☐ 10

— JE NE SAIS PAS ☐ ⟶ **Crois-tu que ce genre d'aide pourrait t'être utile?**

- Oui. ☐ 11
- Non. ☐ 12
- Je ne sais pas. ☐ 13

30. À l'éducation des adultes, peux-tu trouver de l'aide si tu as des difficultés à réussir tes cours? (OUI, NON, JE NE SAIS PAS. Réponds aussi aux sous-questions.) (28-29)

— OUI ☐ ⟶ **As-tu déjà eu recours à ce genre d'aide?**

- Oui, et j'en ai été très satisfait(e). ☐ 01
- Oui, et j'en ai été satisfait(e). ☐ 02
- Oui, et j'en ai été plus ou moins satisfait(e). ☐ 03
- Oui, et je n'en ai pas été satisfait(e). ☐ 04
- Non, car je n'ai pas eu de difficultés à réussir mes cours depuis que je suis à l'éducation des adultes. ☐ 05
- Non, car je n'avais pas confiance aux personnes qui auraient pu m'apporter ce genre d'aide. ☐ 06
- Non, car j'ai eu de la difficulté à prendre contact avec les personnes qui auraient pu m'apporter ce genre d'aide. ☐ 07

— NON ☐ ⟶ **Crois-tu que ce genre d'aide pourrait t'être utile?**

- Oui. ☐ 08
- Non. ☐ 09
- Je ne sais pas. ☐ 10

— JE NE SAIS PAS ☐ ⟶ **Crois-tu que ce genre d'aide pourrait t'être utile?**

- Oui. ☐ 11
- Non. ☐ 12
- Je ne sais pas. ☐ 13

31. Depuis que tu es à l'éducation des adultes, as-tu eu l'occasion de participer à des activités parascolaires (sports, sorties, association des étudiants, etc.)? (OUI, NON. Réponds aussi aux sous-questions.) (30)

— OUI ☐ ⟶ **As-tu apprécié ces activités?**

Oui. ☐ 1

Non. ☐ 2

De quelle(s) activité(s) s'agissait-il?

_____

_____

_____

_____

À quelles activités serais-tu aussi intéressé(e) à participer si tu en avais l'occasion?

_____

_____

_____

_____

— NON ☐ ⟶ **Aurais-tu été intéressé(e) à participer à des activités de ce genre?**

Oui. ☐ 3

Non. ☐ 4

Si oui, à quelle(s) activité(s) aurais-tu été intéressé(e) à participer?

_____ (31)

_____ (32)

_____ (33)

_____

32. À ta commission scolaire, y a-t-il une école ou un programme pour «raccrocheurs(euses)»? (OUI, NON, JE NE SAIS PAS. Réponds aussi aux sous-questions.) (34-35)

— OUI ☐ ⟶ **As-tu déjà été inscrit(e) à cette école ou à ce programme?**

Oui. ☐ 01

Non, je ne pouvais pas m'y inscrire. ☐ 02

Non, je ne voulais pas m'y inscrire. ☐ 03

— NON ☐ ⟶ **Aurais-tu été intéressé(e) à t'inscrire à cette école ou à ce programme?**

Oui. ☐ 04

Non. ☐ 05

— JE NE SAIS PAS ☐ ⟶ **Aurais-tu été intéressé(e) à t'inscrire à cette école ou à ce programme?**

Oui. ☐ 06

Non. ☐ 07

33. Parmi les objectifs qui suivent, indique celui qui correspond le mieux à l'objectif personnel que tu poursuis actuellement à l'éducation des adultes. (Si tu n'es plus inscrit(e) à l'éducation des adultes, indique l'objectif que tu poursuivais avant d'interrompre tes études.) (36)

— Terminer le diplôme d'études secondaires (DES). ☐ 1

— Terminer les cours préalables au diplôme d'études professionnelles (DEP). ☐ 2

— Terminer les cours préalables au certificat d'études professionnelles (CEP). ☐ 3

— Je n'ai pas d'objectif précis. ☐ 4

— Autre. (Précise.)

_____

_____

_____

34. Dans combien de temps penses-tu atteindre l'objectif que tu poursuis actuellement à l'éducation des adultes, c'est-à-dire l'objectif que tu as indiqué à la question précédente? (Si tu n'es plus inscrit(e) à l'éducation des adultes, indique combien il te restait de temps au moment où tu as interrompu tes études avant d'atteindre l'objectif que tu t'étais fixé.) (37)

— Moins de 1 an. ☐ 1

— De 1 à 2 ans. ☐ 2

— Plus de 2 ans. ☐ 3

— Je ne sais pas. ☐ 4

— Ne s'applique pas. (Je n'ai pas d'objectif précis.) ☐ 5

35. À la fin des études que tu poursuis actuellement à l'éducation des adultes, as-tu l'intention... (38)

— ...d'aller sur le marché du travail à temps complet? ☐ 1

— ...de faire un diplôme d'études professionnelles (DEP)? ☐ 2

— ...de faire un certificat d'études professionnelles (CEP)? ☐ 3

— ...de faire des études collégiales en enseignement professionnel? ☐ 4

— ...de faire des études collégiales en enseignement général? ☐ 5

— Je n'ai pas de projet. ☐ 6

— Autre? (Précise.)

_____

_____

36. Présentement, suis-tu des cours... (39)

— ...dans un centre de formation professionnelle? ☐ 1

— ...dans un cégep? ☐ 2

— ...à un autre endroit? (Précise.)

_____

_____

SECTION 4: RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

37. Quelle est ta date de naissance? (40-43)

Mois: ____ Année: 19 ____

38. Quel est ton sexe? (44)

— Masculin. ☐ 1

— Féminin. ☐ 2

39. Quelle est ta langue maternelle (la première langue apprise et encore comprise)? (45-47)

— Français. ☐ 001

— Anglais. ☐ 002

— Autre. (Laquelle?)

_____

40. Avec qui habites-tu actuellement? (48-49)

— Je partage un logement avec une ou plusieurs personnes. ☐ 01

— Je vis avec un(e) conjoint(e). ☐ 02

— Je vis seul(e). ☐ 03

— Je vis avec mon père et ma mère. ☐ 04

— Je vis avec ma mère seulement. ☐ 05

— Je vis avec mon père seulement. ☐ 06

— Je vis avec l'un de mes deux parents et son (sa) conjoint(e). ☐ 07

— Je vis dans une famille d'accueil. ☐ 08

— Autre. (Précise.)

_____

_____

_____

41. Où demeures-tu? (50)

— Sur l'île de Montréal. ☐ 1

— À Laval (île Jésus). ☐ 2

— Sur la Rive-Sud de Montréal. ☐ 3

— À Québec ou en banlieue de Québec. ☐ 4

— Dans une autre ville. ☐ 5

— Dans un village ou à la campagne. ☐ 6

42. Où es-tu né(e)? (51-53)

— Au Québec. ☐ 001

— Dans une autre province canadienne. ☐ 002

— Dans un autre pays. (Précise.)

_____

_____

43. Actuellement, as-tu un emploi rémunéré? (54)

— Oui. ☐ 1

— Non. ☐ 2

Si tu as répondu NON, passe tout de suite à la question 46.

44. Si oui, combien d'heures travailles-tu par semaine? (55)

— Moins de 1 heure. ☐ 1

— De 1 à 2 heures. ☐ 2

— De 3 à 5 heures. ☐ 3

— De 6 à 10 heures. ☐ 4

— De 11 à 20 heures. ☐ 5

— Plus de 20 heures. ☐ 6

45. Quel genre d'emploi occupes-tu ? (56-57)

Exemples: Commis dans un magasin.
Entretien ménager dans un édifice à bureau.

— Genre d'emploi: _____

_____

_____

46. Actuellement, reçois-tu des allocations pour participer à l'un des programmes suivants? (58)

— Rattrapage scolaire. ☐ 1

— Stage en milieu de travail. ☐ 2

— Développement de l'emploi. ☐ 3

— Jeunes volontaires. ☐ 4

— Autres. (Précise.)

_____

_____

_____

MERCI BEAUCOUP

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

28-2639